

APRES LE VOTE

Le peuple du Canada, par un vote de 63% sur l'ensemble du pays, s'est prononcé en faveur du gouvernement du Très Honorable McKenzie-King, en ce sens qu'il a consenti à le libérer des engagements préélectorales qu'il avait pris quant aux méthodes d'enrôlement, pour service militaire outre-mer, de notre effectif humain.

Ce résultat était à prévoir. Pourtant, en certains milieux, il semble avoir causé quelque surprise. Plusieurs croyaient, en effet, que les provinces anglaises ne donneraient pas un pourcentage aussi élevé de votes en faveur de l'OUI. Pour ce qui est de la province de Québec, elle a, elle aussi, déjoué quelque peu les pronostics de ceux qui prétendaient qu'elle voterait NON dans une proportion de 60% seulement. En fait, 72% des électeurs et électrices du Québec ont voté NON.

Pour le bénéfice de nos lecteurs autant que pour la postérité, voici les derniers chiffres que nous donnons aujourd'hui (mardi) les dépêches. Nous donnons d'abord les provinces dont le pourcentage est en faveur de l'OUI: Ile-du-Prince-Edouard, 83%; Nouvelle-Ecosse, 79%; Nouveau-Brunswick, 71%; Ontario, 84% — c'est le plus fort pourcentage en faveur de l'OUI — Manitoba, 81%; Colombie-Canadienne, 81%; Saskatchewan et Alberta, 73%. Quant à la province de Québec, comme nous le disons plus haut, elle a voté dans une proportion de 72% en faveur du NON. Ce qui fait que les provinces anglaises ont voté cinq à un pour le OUI et la province de Québec sept à un pour le NON.

Quelles seront les conséquences de ce vote pour ce qui est de la future conduite de la guerre? nous ne le savons pas, pour la bonne raison que nous ne sommes pas dans les secrets de l'Etat-Major, pas plus que nous sommes dans ceux du Gouvernement.

Ce qui nous intéresse pour le moment, ce sont les réactions que ce résultat peut produire parmi notre population et plus particulièrement dans notre région.

Nous n'avons pas besoin, ici, d'affirmer notre patriotisme. Personne, plus que nous, n'est fier d'appartenir à la vaillante race canadienne-française. Nous aimons nos compatriotes autant que quiconque et nous croyons l'avoir prouvé en toute occasion au cours de notre vie. Nul non plus, croyons-nous, ne nous accusera de malhonnêteté journalistique. Nous pouvons d'ailleurs proclamer hautement que depuis la fondation de notre journal — il y aura un an le 28 mai prochain — nous n'avons pas à nous reprocher un seul mensonge écrit. Tous ne sont pas obligés de penser comme nous, mais personne, plus que nous, ne veut le bien de ses compatriotes et de ses concitoyens en particulier. Nous sommes faillible, hélas! et nous ne le savons que trop; mais nous sommes de bonne foi et nous travaillons consciencieusement, selon nos modestes moyens, à améliorer le sort des nôtres, nous essayons de toujours écrire et agir pour le plus grand bien de notre ville et de notre belle région.

Durant la campagne du plébiscite, nous en avons vu de toutes les couleurs, nous en avons entendu de toutes les timbres, car, surtout en temps troublés, les sentiments sont Oubliés ce qui a pu nous diviser pour un moment. Faisons de chaque côté, la part des faiblesses inhérentes à la nature humaine. La vie doit continuer comme avant et même mieux qu'avant. Les événements les plus sombres planent peut-être sur nos têtes. Puisse la Divine Providence nous les épargner! Comme avant aussi, nous devons vivre ensemble, nous entr'aider, nous soutenir de plus en plus les uns les autres au lieu de nous dénigrer et de ne trouver bon ou passable ce qui vient de l'extérieur. Nous le répétons, les temps sont d'une extrême gravité et les événements qui s'en viennent devraient nous porter beaucoup plus à la réflexion qu'à la surexcitation.

Pour aujourd'hui, et comme conclusion à ce qui précède, nous n'exprimons qu'un vœu, un seul: soyons calmes, soyons réfléchis; ne nous laissons pas emporter par nos sensations. Mais le plébiscite est maintenant chose du passé. souvent de fort mauvais conseillers, les passions le sont encore davantage.

Une chose qui doit surtout nous inciter à être calmes, c'est que le danger n'est peut-être pas précisément où nous le voyons.

Fortunat TREMBLAY.

Chez les détaillants

Mardi soir dernier, M. Lucien Lebon, de Jonquières, inspecteur de District pour la Commission des prix et du Commerce en temps de guerre, était en notre ville, l'hôte des Marchands-Détaillants, section locale de l'Association de ce nom. M. Lebon était accompagné de M. Réal Smith, inspecteur local de cette Commission, et de M. Paul Bélanger, son assistant.

C'est à l'Hôtel de Ville que M. Lebon a rencontré les marchands afin de leur expliquer quelques aspects qui peuvent paraître obscurs dans les rouages de cet organisme.

M. Lebon a invité les intéressés à lui poser des questions sur les points qui pourraient leur causer quelques ennuis, ce qu'ils ont fait, et tous ont reçu réponse satisfaisante à leurs questions.

Il a surtout été question de la livraison durant cette réunion. M. Lebon dit à ses auditeurs que la question de la livraison se pose à l'état aigu, vu les restrictions de plus en plus sévères qu'il y a sur le caoutchouc, et par ricochet, sur les pneus.

Notre comté vote NON 95%

Nous relevons d'un "tableau d'honneur" que publient les tenants de la Ligue pour la défense du Canada des chiffres qui indiquent que le comté de Lac-St-Jean-Roberval a voté NON dans la proportion de 95%, ce qui fait que notre comté est classé parmi les meilleurs, toujours d'après les rapports de la Ligue. Du même tableau, nous trouvons que le comté de Chicoutimi a voté NON dans une proportion de 91%, ce qui le fait inscrire également au tableau d'honneur.

Le record des NON, toutefois, semble bien devoir être attribué au comté de Beauce, qui a donné 553 OUI contre 19,560 NON. D'après les derniers rapports, il devient évident que les centres ruraux de la province de Québec ont voté NON dans une proportion moyenne d'au moins 90%. C'est le vote des villes et des centres industriels à population plutôt mixte qui a fait que le vote général n'a été que de 72% environ dans le Canada français.

Récital de piano

Jeudi, le 9 avril, par les élèves de M. Laurent Tremblay, au poste CBJ, Chicoutimi.

Jeudi, le 9 avril 1942, les élèves de M. Laurent Tremblay, professeur de piano, de St-Joseph-d'Alma, ont donné un récital de piano au poste CBJ, de Chicoutimi. Le programme avait été confié à M. Georges Tremblay, de Jonquières, qui a interprété les pièces suivantes:

- Termes, Etude, Opus 10, No 6 de Chopin;
 - Consolation en re Bémol, de Liszt;
 - Adagio de la Sonate opus 27, No 2, de Beethoven;
 - Prélude opus 28, No 15, de Chopin.
- Un autre récital de piano sera donné par les élèves de M. Laurent Tremblay, à la fin de mai, à l'Hôtel de Ville de St-Joseph-d'Alma. (Communiqué)

Pour la protection contre les incendies

M. Emile Caron, de Québec, conférencier officiel du Commissariat des Incendies de la Province, nous montre de beaux films et nous donne une très intéressante conférence sur la protection contre le feu.

Vendredi de la semaine dernière, le 24 avril, les citoyens de St-Joseph-d'Alma ont eu l'avantage de voir deux ou trois films fort instructifs sur la manière d'éviter les incendies, lesquels, comme on va le voir, causent à notre province et au pays des pertes qui se chiffrent par plusieurs centaines de millions et causent chaque année des milliers de pertes de vie.

C'est M. Emile Caron qui, à la demande expresse de M. le maire Colard et du chef de la Brigade du feu de notre ville, M. Arthur Boulianne, est venu nous démontrer par l'image et par la parole l'intérêt que nous avons tous de prévenir par tous les moyens à notre disposition les incendies désastreux dont notre ville connaît particulièrement les tristes méfaits. M. Caron, qui est conférencier officiel du Commissariat des Incendies de la Province de Québec, s'y connaît en fait de prévention des incendies. Vendredi après-midi, à trois heures, M. Caron a montré ses films aux enfants de la ville car, comme il nous le faisait remarquer au cours d'une entrevue que nous avons eue avec lui, l'éducation des petits enfants en ce qui concerne la prévention des incendies est, pour ainsi dire, aussi importante, sinon plus, que celle des adultes. Combien de fois n'arrive-t-il pas en effet que des parents, imprudents il est vrai, laissent la garde du foyer à de jeunes enfants, sans même les mettre en garde contre le danger du feu.

Le soir, à huit heures, à la grande salle de l'hôtel de Ville, ce fut au tour des grandes personnes de voir les films instructifs fournis par Ciné-photographie, un organisme éducatif du Gouvernement Provincial. C'est aussi le soir qu'eut lieu la très intéressante conférence de M. Caron.

Sans donner le texte complet des remarques instructives du conférencier, nous essayerons d'en donner les principaux passages, de façon que ceux qui n'ont pas eu l'avantage

de l'entendre, puisse, pour leur plus grand bien et celui de la collectivité, mettre en pratique les conseils qui ont été donnés à l'auditoire.

"Il importe d'abord de connaître un peu, dit en substance le conférencier, ce que coûtent, chaque année, à la province de Québec et au pays tout entier, les incendies qui se font par trop fréquents de plus en plus. Il n'est pas question ici, soit dit en passant, des feux de forêts, lesquels sont catalogués à part. Il vous intéressera sans doute de savoir que pour la seule année 1941, nous avons brûlé, dans la Province, pour la somme de \$8,000,000.00 (chiffres officiels) et que ces feux ont entraîné 81 pertes de vie, parmi lesquelles on compte 37 enfants.

"Au cours des vingt dernières années, dit encore M. Caron, les déprédations causées par le feu, au Canada, dû à la négligence pour une très forte proportion, s'élevaient à la somme étonnante de \$749,000,000.00, toujours d'après les statistiques officielles. Ces différents incendies ont été la cause de 7,969 pertes de vie, à part vingt-cinq mille personnes plus ou moins grièvement blessées. Si ce ne sont pas là des chiffres qui doivent porter aux plus graves réflexions, les statistiques n'ont plus aucun sens ni aucune raison d'être.

"Quels sont, maintenant, les moyens les plus efficaces de prévenir ces nombreuses tragédies? Il y en a un grand nombre et nous allons essayer d'en énumérer quelques uns. Il faut d'abord savoir que 90% des feux dévastateurs originent dans les maisons privées. Et les causes? elles sont aussi multiples: il y a d'abord les allumettes que l'on néglige de conserver dans des boîtes en métal, les tumeurs imprudentes qui laissent tomber au hasard leurs mégots de cigarettes, de cigares ou qui vident à l'aveuglette leur pipe encore pleine de cendres incandescentes. L'emploi de l'huile de charbon pour activer

(suite à la page 6)



Visés par la Censure.

Un artiste a exécuté ce dessin montrant au premier plan un petit navire de guerre nazi succombant aux coups multipliés d'un "Spitfire", au large de la côte hollandaise. Chaque "Spitfire" a choisi un adversaire sur lequel il s'est acharné jusqu'à l'hallali. Les navires se sont défendus jusqu'à la dernière minute, mais en vain. Les navires marchands de l'Axe n'ont jamais un moment de répit.

(Photo du Service de l'Information)

Rapport final du deuxième Emprunt de la Victoire

Dans le comté du Lac-St-Jean

M. Gabriel Barry, de Québec, le dévoué organisateur du deuxième emprunt de la victoire pour le comté du Lac-St-Jean, nous communique un très intéressant rapport sur le résultat final de cet emprunt, lequel rapport nous croyons devoir intéresser grandement nos lecteurs. C'est pourquoi nous le publions in-extenso, car ce document est de nature à démontrer que notre comté s'est montré, au point de vue patriotisme, à la hauteur de la position.

Division 3, Unité C, Comté du Lac-St-Jean.
Président Joseph Richard, N. P., N.-D. d'Hébertville, organisateur unitaire Gabriel Barry, Québec.

RAPPORT FINAL DES SOUSCRIPTEURS 764 souscriptions pour \$172,850,

Sollicitation générale (solliciteurs): 220 souscriptions pour \$42,650. Sollicitation générale par les banques, 46 souscriptions pour \$11,700. Total 266 souscriptions pour \$54,350. Noms réservés: 7 souscriptions pour \$16,500. Souscriptions de Alma & Jonquière Ry. Co. (par banque), \$50,000, souscription comités d'employés (par compagnies) 458 souscriptions pour \$41,900, souscriptions d'employés (par banque), 32 souscriptions pour \$10,100. Grand total: 764 souscriptions pour \$172,850. Rapport verbal: 775 souscriptions pour \$279,200. Moins souscriptions de \$100,000 confirmées comme provenant de Québec & Lake St-John Ry Co., identifiées par quartiers-généraux de Lake St-John Power & Paper Co., et allouées au Comté de Roberval, \$100,000. Total \$179,200.

Moins souscription de \$2,000, confirmée par Cie de Téléphone Saguenay-Québec, retournée au comté de Chicoutimi, vu que le siège social et bureau chef de la compagnie est situé dans ce district.

Moins souscription de \$2,000 confirmée par le Comité paritaire de l'industrie et de Commerce, retournée au

comté de Chicoutimi pour même raison que ci-haut mentionné.

Moins 8 autres souscriptions annulées. Premier paiement n'ayant pas été rencontré, \$2,350. Dédutions faites, \$172,350.

Aucune allouance accordée pour souscriptions provenant des Employés Civils résidents dans le comté du Lac-St-Jean, ces souscriptions ont été allouées dans le district de Québec.

ETAT COMPARATIF DE SOUSCRIPTIONS AVEC COMPARAISON POUR 1942

	1941 :		1942 :
Riverbend	91	\$27,550	387 \$48,200
Isle-Maligne	48	10,600	98 59,200
St-Joseph-d'Alma	101	41,400	87 26,750
St-Jérôme	10	2,200	16 3,100
Hébertville N.-D.	24	7,600	35 11,450
Hébertville Station	4	25	5,650 22 9,550
Desbiens	19	6,600	16 7,550
Ste-Croix	12	950	18 2,500
St-Coeur-de-Marie	32	1,850	35 2,550
St-Léon	10	1,500	11 2,100
St-Gédéon	6	2,600	12 2,550
St-Bruno	3	200	17 1,250
L'Ascension	14	900	7 800
St-André	0	0	1 500
St-Nazaire	1	100	1 100
Lac des Habitants	1	100	1 100
St-Henri de Taillon	1	50	0 0
St-Monique	2	550	0 0
Larouche	2	100	0 0
Augmentation pour Riverbend causée par le fait que 296 employés résidents de St-Joseph-d'Alma ont souscrit			\$20,900.
17 résidents de St-Joseph-d'Alma employés à l'île-Maligne ont souscrit			1,050.
En ajoutant ces souscriptions à St-Joseph-d'Alma, le total serait de			\$48,900.
390 souscripteurs pour			Etat "D"

Nouveaux règlements sur les pommes de terre de semence

Avis a été donné aux producteurs canadiens de semence certifiée de pommes de terre que les règlements de 1942 gouvernant la production des producteurs de semence et rédigés en l'automne de 1941 pour s'appliquer à la saison de 1942 à titre de garantie supplémentaire contre les maladies, ont été modifiés par la suspension de deux articles pour la saison de 1942. Le premier de ces deux articles qui ne s'appliquent pas en 1942 est le suivant: "Un champ ne sera pas inspecté pour la certification s'il y a, sur la même ferme, un autre champ planté de semence non certifiée. Tous les champs sur la ferme doivent être inspectés pour la certification de la semence".

Cependant, quoique ce règlement ne sera pas appliqué en 1942, les producteurs sont tenus d'indiquer sur leur demande d'inspection l'étendue en arpents et la variété de tous les champs cultivés sur la ferme et qui ne sont pas présentés pour la certification des semences.

Le deuxième règlement, qui est suspendu à cause de la rareté de la main-d'œuvre agricole dans certains districts, est le suivant: "Les producteurs sont tenus de planter par unités de tubercules au moins 1/10 de chaque champ inscrit pour la certification. Cependant cette plantation de tubercules n'est pas nécessaire si l'on plante de la semence de fondation ou de la semence recommandée par les inspecteurs du district". En même temps, on recommande fortement aux producteurs de planter par unités de tubercules si cela est possible.

Les quatre principaux règlements nouveaux pour 1942 peuvent être résumés comme suit: (1) Si l'on trouve de la pourriture bactérienne du cerne dans un champ ou une récolte, tous

les champs et toutes les récoltes qui se trouvent sur la même ferme seront rejetés. Ce règlement s'applique si la maladie se trouve dans les tubercules de table ou de semence.

(2) Les producteurs sur les fermes desquelles la pourriture bactérienne est découverte sont tenus de pratiquer les moyens de contrôle recommandés par la Division de botanique et de pathologie végétale du Ministère fédéral de l'Agriculture. Ceux qui ne le feront pas n'auront pas droit à la certification pour la saison suivante.

(3) Les producteurs qui achètent leur semence pour planter des champs à inscrire pour la certification devront acheter de la semence de fondation ou de la semence recommandée par les inspecteurs régionaux, à moins que le producteur n'ait acheté de la semence pour la plantation en 1942 avant qu'il n'ait été avisé de ce règlement ou à moins qu'il n'ait pas réussi à se procurer la semence recommandée par l'inspecteur régional.

(4) Les producteurs sont tenus de donner un reçu pour les étiquettes officielles qu'ils reçoivent et de fournir les détails des expéditions pour lesquelles les étiquettes ont été employées.

Enfin, on rappelle aux producteurs l'ancien règlement qui est en vigueur depuis un grand nombre d'années, savoir: "Les champs qu'il a fallu expurger d'une façon excessive ne sont pas considérés comme satisfaisants pour la certification".

Jouets d'Hitler

Il y a deux ans la Hongrie a été forcée par les Allemands de signer un traité d'amitié avec la Russie. Il y a quelques mois elle a reçu ordre d'envoyer des troupes se battre contre les Russes. Les Hongrois n'y comprennent plus rien et d'après les dépêches qui parviennent de Hongrie, ils comprennent si peu pourquoi ils se battraient pour le compte de l'Allemagne, dont ils sont déjà les vassaux, qu'ils désertent l'armée nazie chaque fois qu'ils en ont l'occasion.

Marché du beurre et du fromage

SEMAINE FINISSANT LE 25 AVRIL 1942.

Les cours de Montréal et de Toronto représentent, en autant qu'on le sache, les prix courants payés aux fabricants pour le beurre et le fromage livrés à ces endroits, et non pas les prix d'achat chez les marchands de gros. Les prix payés aux chambres de campagne sont tous f.o.b., point d'expédition, à la campagne.

BEURRE

MONTREAL:— Cours du gros à mi-gros pour le beurre de beurrerie, reçus par le Service des marchés la semaine dernière:—

No 1 past	No 2 past.
lundi à samedi 35¼	34¾

Le marché au beurre de Montréal est resté ferme et la demande, en général, était en excès de l'offre la semaine dernière. Commerce très ferme toute la semaine, aux prix cotés ci-dessus. Pas de beurre de l'Ouest offert. A la fin de la semaine le prix mi-gros du "beurrerie" moulé 1re qualité, sans cartons, était en moyenne de 36.30cts par livre, à

Le Lac-St-Jean

Publié à St-Joseph-d'Alma, tous les jeudis par le Lac-St-Jean, Ltée.
Abonnement: \$1.50 par année.

Rédaction et administration: Bureau Hôtel de Ville Case postale: 383
Directeur-gérant: Fortunat Tremblay. — Tél.: 179.

Economie et prévoyance

L'on conseille aux automobilistes canadiens de conserver précieusement dans des contenants hermétiques, l'antigel de leur radiateur qui pourra encore servir l'hiver prochain. En ce faisant, ils réaliseront une importante économie d'argent dont ils bénéficieront individuellement, et ils permettront de conserver pour l'industrie de guerre, des centaines de milliers de gallons d'alcool, produit dont on a grandement besoin pour la fabrication des explosifs.

70 col., offerts, vendus 20cts; CAMP-BELLFORD 175 bl., 92 col., offerts, 70 bl., et 92 col., vendus 20¼cts, 105 bl., vendus 20cts; LONDON 412 bl., 1,547 col., offerts, blancs vendus 20½cts, 1,447 col., vendus 20¼cts, 100 col., non vendus; LISTOWEL 819 bl., offerts, ainsi que 378 col., vendus 20½cts; 369 col., vendus 20¼cts.

Encouragez nos Annonceurs

VOTRE CAOUTCHOUC DE REBUT

est maintenant un produit essentiel à la guerre

L'offensive ennemie en Extrême-Orient a occasionné une si grande pénurie de caoutchouc que tout notre effort de guerre se trouve sérieusement menacé. Il faut du caoutchouc au Canada et à ses Alliés, et il le faut vite, pour les forces armées, les usines et les navires. Les Japonais contrôlent la source d'où nous venait le caoutchouc brut—le caoutchouc de rebut est maintenant la seule autre source qui soit rapidement disponible—et ce caoutchouc peut être régénéré. Tous les citoyens canadiens doivent faire leur part en ramassant tout le caoutchouc de rebut qu'il y a dans le pays et en le remettant au Gouvernement pour servir aux besoins de la guerre. Voici comment faire.

CECI EST UN APPEL URGENT À VOTRE AIDE

Question: La situation, en ce qui concerne le caoutchouc, est-elle vraiment grave?

Réponse: La pénurie de caoutchouc est si grave que tout citoyen amassant du caoutchouc ou en employant sans nécessité commet un acte déloyal. A présent, il est illégal de détruire n'importe quel article en caoutchouc.

Question: A quoi sert le caoutchouc régénéré?

Réponse: Les vieux articles en caoutchouc sont traités de façon à en tirer tout le caoutchouc. Ce caoutchouc est alors employé dans la fabrication d'articles essentiels à l'effort de guerre, et remplace donc ainsi le caoutchouc brut.

Question: Combien faut-il de caoutchouc de rebut?

Réponse: Cinquante millions de livres. C'est beaucoup, mais il FAUT les trouver. On a besoin, et VITE, de tous les vieux morceaux de caoutchouc qu'il y a au Canada, aussi petits soient-ils.

Question: Avec les articles en caoutchouc qui sont usés, dois-je aussi remettre ceux qui sont utilisables.

Réponse: Non! Ne vous débarrassez jamais de choses qui sont encore utiles et qu'il vous faudrait remplacer. D'un autre côté, les pneus en caoutchouc qui servent de pare-chocs aux bateaux, balançoires, etc., devraient être remis pour des usages essentiels à la guerre.

COMMENT DOIS-JE REMETTRE MON CAOUTCHOUC DE REBUT?

Les écoliers et écolières du Canada sont organisés, par l'intermédiaire des autorités scolaires, pour agir comme Ramasseurs Officiels du Caoutchouc de Rebut. L'école la plus proche de chez vous est donc pour vous le meilleur Dépôt. Vous pouvez vous débarrasser de votre caoutchouc de rebut de l'une ou l'autre des quatre manières suivantes:

1. Donnez-le aux enfants pour le ramassage que fait leur école.
2. Donnez-le au Comité de Récupération Nationale de votre localité.
3. Laissez-le dans n'importe quelle Station de Service ou chez n'importe quel Marchand de Pneus où vous voyez l'enseigne: "Dépôt de Réception Volontaire du Caoutchouc de Rebut".
4. Vendez-le à un marchand de ferraille et de déchets.

Quand vous ramassez votre caoutchouc de rebut pour le remettre d'une de ces manières, il est utilisé par le Gouvernement pour l'Effort de Guerre du Canada. Faites-le MAINTENANT!

Ministère des Munitions et Approvisionnements
DIVISION DU CAOUTCHOUC DE REBUT ROYAL BANK BUILDING, TORONTO

Cette annonce est publiée en coopération avec la Campagne de Récupération Nationale, Ministère des Services Nationaux de Guerre.

Quand un saint meurt ici-bas, c'est une prière éternelle qui naît là-haut.

Le Lac-St-Jean

Prenons l'habitude de ne rien regretter de ce que Dieu ne nous donne pas.

ST-JOSEPH-D'ALMA, JEUDI 30 AVRIL 1942

Un nouvel ordre économique

Les nations démocrates doivent présenter un plan économique et social. — Trois problèmes primordiaux : 1° le volume de la production des matières premières. — 2° Le problème des échanges. — 3° Le problème de la monnaie. — Les Canadiens doivent s'y intéresser.

Est-ce le moment de songer aux problèmes économiques de l'après-guerre ? Telle est la question que se pose M. Hervé Alphand au début d'un article publié dans la revue "La France Libre". Et M. Alphand d'écrire que plusieurs hésitent à vendre la peau de l'ours avant d'avoir gagné la victoire. L'auteur leur répond qu'il faut rappeler cependant que la définition d'un ordre économique national-socialiste est une des armes psychologiques les plus puissantes de nos ennemis dont, bien avant la guerre, ils avaient su déjà profiter.

En effet, les puissances démocratiques n'ont jamais su opposer au programme hitlerien un plan social et économique susceptible de combattre les conséquences nocives de l'économie totalitaire, et de capter les sympathies des populations exploitées par les grands consortiums internationaux. Alors que le chômage sévissait cruellement dans tous les pays, l'Allemagne absorbait sa population dans des préparatifs de guerre. Alors que beaucoup de contrées souffraient d'un excédent de production et que les autres pays ne pouvaient offrir des débouchés indispensables, l'Allemagne absorbait pour son compte ces excédents de production. Il en est résulté "l'illusion que seule l'Allemagne était en mesure de fournir la solution de leurs difficultés".

La création de la Charte d'Atlantique est venue combler le vide signalé plus haut. Dans ce document, MM. Roosevelt et Churchill ont énoncé les principes qui devront orienter la reconstruction sociale et économique d'après-guerre. M. Alphand ajoute avec raison que "si les Gouvernements ne se sont pas en temps opportun mis d'accord sur un plan de coopération économique, il sera trop tard pour tenter de le faire à l'heure de l'armistice et on aura laissé prescrire une occasion qui sans doute ne se retrouvera pas. Il faut songer qu'après l'armistice ce sera l'anarchie générale : les pays neutres auront accru leur puissance industrielle et les pays de l'Europe retomberont fatalement, note M. Alphand, dans une nouvelle explosion de nationalisme.

Il ne faudra pas ressusciter le monde d'hier en aggravant les vices du système économique. Ceux qui luttent contre l'Allemagne "ne veulent ni du monde de 1939 où les richesses sont détruites alors que des millions de consommateurs ont faim, ni du caporalisme économique d'Hitler par lequel chaque nation et chaque homme n'est plus que l'exécutant servile de la volonté nationale-socialiste". Les uns veulent revenir au libéralisme d'avant-guerre, les autres exigeront l'intervention de l'Etat, "soit que les pouvoirs publics se substituent totalement aux activités privées, soit qu'ils se contentent de les contrôler et de les diriger. Quant à nous, nous prêchons une intervention de l'Etat dans les limites de son rôle naturel qui en est un de direction et de contrôle.

M. Alphand estime que les problèmes à étudier semblent pouvoir être classés sous les trois rubriques suivantes : 1 — le problème du volume de la production des matières premières ; 2 — le problème des échanges ; 3 — le problème de la monnaie.

La Charte d'Atlantique stipule le libre accès sur un pied d'égalité au commerce et aux matières premières du monde. Cela ne veut pas dire nécessairement une redistribution des pays riches en matières premières. En effet, la Charte stipule également le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes selon leurs aspirations nationales. Il faut donc se préparer à développer un régime d'échange qui permette à la demande des Etats consommateurs d'être à tout moment satisfaite. Ce régime ne pourra fonctionner sans l'établissement d'un étalon international des valeurs. Le problème de la réforme monétaire sur le plan international est trop complexe pour être exposé ici. Contentons-nous d'en souligner l'importance et la nécessité.

Participant à la guerre, les Canadiens ne sauraient se désintéresser de tous ces problèmes si complexes. Il ne sera pas indifférent au Canada que le régime des échanges internationaux soit aménagé de telle ou telle façon. L'interdépendance économique des nations joue sur tous les plans. C'est pourquoi il faudra, lors de la signature de la paix, faire valoir notre conception des échanges internationaux, conception qui devra être inspirée par les seuls intérêts du Canada.

Jean-Pierre DESPRES

Assurance de guerre

En prévision d'attaques aériennes pertes plus élevées on devra toujours possibles dans les circons-

tances, le gouvernement a présenté à la Chambre des Communes un projet d'assurance générale et gratuite destinée à garantir les dégâts aux habitations jusqu'à concurrence de 3,000 dollars. Pour être assuré contre des pertes plus élevées on devra toutefois payer des primes.

Sur la scène provinciale

ÉTATISATION DES POUVOIRS HYDROÉLECTRIQUES ?

Le gouvernement étudie sérieusement le projet d'étatiser les pouvoirs hydroélectriques de la province. C'est la grande nouvelle de la semaine. C'est l'hon. P.-E. Côté, ministre des Terres et Forêts qui s'est mis à l'étude de ce vaste projet dès son entrée en fonction en 1939. On procéderait à l'acquisition des grandes compagnies d'électricité, suivant la méthode prévue pour l'achat de la Beauharnois. Le gouvernement n'expropriera pas ; il acquerra les actions des compagnies et, par là, deviendra propriétaire. Les droits acquis se trouveront respectés, car le gouvernement, comme actionnaire, continuera à rembourser les obligations, à remplir les contrats existants, etc. Les administrations actuelles resteraient en fonction. Ce projet nécessitera la création d'une Commission hydro-électrique du genre de celle qui existe en Ontario, laquelle aurait juridiction sur toute l'industrie de l'électricité. Cette étatisation permettrait au gouvernement de récupérer immédiatement une somme d'environ \$10,000,000, que les compagnies actuelles paient au fédéral en impôts de toute sorte. Si ce projet de loi est présenté à cette session, ce sera l'un des plus importants que l'Assemblée Législative ait eus à étudier depuis de nombreuses années.

QUEBEC ABANDONNE SES REVENUS A OTTAWA.

La suspension de certaines taxes au profit du gouvernement fédéral pendant la guerre a provoqué un débat de grande classe qui a duré trois séances. — Résumons le problème.

Pour la durée de la guerre, la province cède à Ottawa la perception de l'impôt provincial et municipal sur le revenu personnel et des taxes sur l'excédent des profits et le capital des grosses compagnies.

En retour de ces concessions, Ottawa paiera à la province un montant qui, paraît-il, sera plus élevé que tout ce que la province a déjà retiré de ces taxes. — Le gouvernement de la province peut mettre fin à cette entente avec un avis préalable de trente jours.

M. Matthewson a expliqué le but de cette entente : elle permettrait au fédéral de retirer des compagnies, qui font de gros bénéfices avec les contrats de guerre, les revenus additionnels dont il a besoin pour la poursuite efficace des hostilités. Autrement dit, on financera la guerre avec les profits de guerre.

M. Maurice Duplessis, qui faisait sa première apparition à la Chambre depuis le début de la Session, s'est élevé contre cette brèche dans la muraille de l'autonomie de la province. Il voudrait que la province cède plutôt la taxe de vente que l'impôt sur le revenu. M. Godbout a fait remarquer que la taxe de vente touche les petits salariés et il ne veut pas qu'Ottawa en relève le taux.

LOI DES ASSURANCES DES MARIS ET DES PARENTS.

Le gouvernement a aussi présenté un projet de loi amendant la loi des assurances des maris et des parents. Ce nouveau bill est devenu nécessaire par le fait que les polices d'assurances modernes contiennent des avantages inconnus à l'époque où la loi des assurances des maris et des femmes a été rédigée. Aujourd'hui, l'assuré peut avoir le bénéfice de la réserve de deux autres manières. Il peut retirer définitivement ce qu'on appelle ordinairement la valeur de rachat. Il peut aussi, avec la faculté de maintenir l'assurance en vigueur, en continuant le paiement des primes et en payant l'intérêt sur le montant reçu, recevoir ce que l'on appelle ordinairement la valeur d'emprunt. En vertu du nouveau projet de loi, on décrète que la police pourra contenir ces facultés d'emprunt ou de rachat.

L'INDUSTRIE DE LA BETTERAVE A SUCRE.

L'industrie de la betterave à sucre sera organisée sous une forme coopérative. Le gouvernement a placé au compte capital \$600,000 pour payer le coût de l'usine, de l'entrepôt, de même que pour compléter l'outillage. Dès cet automne, l'industrie entrera en activité. Elle aura coûté \$900,000. Le gouvernement a avancé l'argent, mais il mettra sur pied une organisa-

tion pour les cultivateurs. Ils achèteront des parts qu'ils paieront à même leur production. C'est donc une entreprise coopérative que le gouvernement institue. Dans quelques années, les cultivateurs seront ainsi les seuls propriétaires de l'établissement. On projette d'ensemencer 10,000 acres, à raison de 20 livres par acre. Les rumeurs à l'effet que la machinerie soit en mauvais état proviennent du trust du sucre. Ces détails intéressants ont été révélés par l'hon. Adéard Godbout.

Encouragez nos Annonceurs

HÔTEL UNION

CHARLES-E. HÉBERT, prop.

ST-JOSEPH-D'ALMA

Si j'étais allé chez NADON ...



J'aurais pu acheter une nouvelle Bulova pour le prix que j'ai payé en réparations pour ma vieille montre !

ECHANGEZ VOTRE vieille montre pour une nouvelle BULOVA

SUBSTANTIELLE ALLOCATION POUR VOTRE VIEILLE MONTRE !

ELIZABETH 15 jewels \$24.75	BEATRICE 17 jewels \$33.75	GODDESS of TIME 17 jewels \$37.50
DEAN 15 jewels \$29.75	MEDICAL OFFICER 17 jewels \$33.75 with radium dial and hands	PRESIDENT 21 jewels \$52.50

F.-P. Nadon
Horloger-Bijoutier
ST-JOSEPH-D'ALMA

NOUVELLES DE L'ARMÉE

Le brigadier Georges-P. Vanier, officier commandant du district militaire No 5, nous communique que l'enrôlement dans la milice active augmente de plus en plus dans le district militaire No 5. C'est ce que révèlent les chiffres compilés par les autorités des quartiers généraux du recrutement. L'enrôlement au cours du mois de janvier s'est fait en plus grande quantité qu'en décembre. Les chiffres de janvier ont été dépassés par ceux de février et ceux de février, par ceux de mars. Et l'on constate de plus que l'enrôlement pour les trois premiers mois de l'année 1942, est meilleur que pour la période correspondante de l'année dernière.

Nos jeunes gens s'intéressent donc maintenant plus à l'art militaire qu'ils ne le faisaient au début de la guerre, et plus même que l'an dernier.

Les nombreux appels lancés par les autorités militaires du district, soit dans les concerts du recrutement, soit dans les journaux, ont rencontré l'approbation de la jeunesse canadienne française de la région.

Il serait donc bon de continuer dans la bonne voie, qui est celle de la victoire des démocraties sur les puissances totalitaires.

PATRIOTISME vraiment appréciable.

Depuis que le bureau de recrutement est ouvert dans le district militaire No 5, les candidats pour l'armée active y sont passés par milliers. Inutile de dire que les commis de ce bureau important en ont vu de toutes les races, de toutes les tailles, de tous les poids et de toutes les couleurs. Dernièrement, deux sourds-muets se sont présentés à l'ancien Hôtel des Postes, pour offrir leurs services à l'Armée. Le sergent en charge ne comprenant pas les signes, supposés être si clairs pour le sourd-muet, eut recours à un crayon et un morceau de papier, afin d'expliquer à ces deux patriotes que leur état physique ne leur permettait pas d'entrer dans l'Armée canadienne.

Il y a deux jours, un autre cas assez amusant se présenta au même bureau. Un colosse vint offrir ses services au Canada. Après avoir dûment signé les formules d'enrôlement, il fut envoyé chez les médecins afin d'y passer l'examen médical. Tout alla bien jusqu'au moment où il dut passer sur la balance afin d'enregistrer son poids. Ce fut désastreux! Sur le rapport du médecin, on peut lire: "Classé 'E' à cause d'un poids dépassant trois cents livres". Le médecin n'a pu être plus précis, la balance ne marquant que jusqu'à ce chiffre.

C'est peut-être regrettable que l'Armée ait perdu un soldat aussi pesant, car il aurait pu facilement écraser trois ou quatre Allemands et six ou sept Japonais. Mais il était à craindre aussi que les magasins militaires aient eu à manufacturer des unifor-

mes spéciaux pour un tel poids.

Il faut en conclure que les gars de la province de Québec sont bien remplis de leur devoir de patriotisme.

NOUVEAUX CADETS POUR BROCKVILLE.

Plusieurs cadets-officiers sont partis cette semaine pour le centre d'instruction militaire de Brockville, afin d'obtenir leur commission dans l'Armée canadienne, après y avoir suivi un cours à cet effet, variant de un à trois mois.

Les candidats dont les noms suivent, se sont rapportés à Brockville, le 17 courant pour les cours commençant le 20 du même mois. 2/lit. Chs. Colin MacCartney, R.C.A.S.C.; 2/lit. Frederick Welsby, R.C.A.S.C.; cadet Jos. A. Fernando Bolduc, R.C.A.S.C.; cadet Robert Debruyne, R.C.A.S.C.; cadet W. R. Edgar Ferlant, Infanterie; cadet Pierre Gagnon, R.C.A.; cadet Jean-Yvan Guay, R.C.A.; bombardier C. Grenier, Fusiliers du St-Laurent; caporal F. Beaugard, R.C.O.C.; canonier Raymond Harvey, Fusiliers du St-Laurent; soldat Herbert Francis Hatch, R.C.A.; soldat Léopold Leclair, R.C.A.; soldat Robert George Peddie, R.C.A.S.C.

RECRUES DE 18 à 45 ANS AU CWAC

Mademoiselle Marcelle Paradis, commandante junior du C.W.A.C., à Québec, nous apprend qu'elle a obtenu des autorités militaires à Ottawa, la permission d'accepter les recrues de 18 à 45 ans.

Les nouvelles recrues qui sont acceptées après avoir passé l'examen médical, vont maintenant poursuivre leur cours à l'école militaire élémentaire McDonald, de Ste-Anne-de-Belleveue.

Après un séjour d'un mois au McDonald College, elles reviennent à Québec, pour remplacer dans les différents bureaux de l'organisation, les hommes qui iront en service sur un terrain plus près des lignes de feu.

Exemption pour les pêcheurs

M. Hormidas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine, a présenté une motion ayant trait à l'exemption du service militaire obligatoire pour les pêcheurs. M. Langlais a démontré que l'industrie de la pêche est vitale au ravitaillement des forces alliées. De plus, depuis la saisie des barques des pêcheurs japonais sur les côtes du Pacifique, la production subira une grosse baisse. D'où l'importance de maintenir et d'augmenter la production gaspésienne et celles des Iles-de-la-Madeleine. La motion du député Langlais nous semble opportune. Souhaitons que la Chambre y accorde toute son attention.

St-Ambroise

BAPTEMES

Le 7 avril, a été baptisée Marie-Huguette-Michelle, enfant de M. et Mme Freddy Gaudreault, née Lucille Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Elias Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

Le 19 avril a été baptisée Marie-Thérèse-Céline, enfant de M. et Mme Armand Desbiens, née Adéla Desgagnés. Parrain M. J.-Henri Desbiens, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Anita Desbiens, sœur de l'enfant.

SEPULTURE

Le 2 avril a été inhumé, Candide, enfant de M. et Mme Elphège Gauthier, née Françoise Bouchard. Le bébé n'était âgé que de 6 mois.

TABLEAU D'HONNEUR DE LA CLASSE MODELE DU VILLAGE ST-AMBROISE 9ième ANNEE.

Jean-Pierre Asselin 88%, Thérèse Gagnon 85%, Brigitte Pedneault 80%, Jean-Marie McDonald 68.5%.

7ième ANNEE.

Pantaléon Tremblay 70.8%, Dominique Pedneault 70%, Claude Cyr 64%.

8ième ANNEE.

Solange Girard 88%, J.-Joseph Pedneault 84%, Marcel Tremblay 83% Léonce Bouchard 77.7%, Colette Tremblay 77.5%.

TITULAIRE:

Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

TITULAIRE: Mlle Jeannette Lalancette.

Fernand Savard, Marguerite Tremblay. 4ième ANNEE

Paul-Emile Asselin, Françoise Tremblay, Pierrette Tremblay, J.-Chs Tremblay, Antoinette Bergeron, Lucien Bouchard, Léonard Gagnon, Marthe Maltais.

3ième ANNEE

L.-Geo. Savard, Asma Tremblay, Raymond Asselin, Simonne Bergeron, Réal Bouchard, Benoit Maltais, Cyrille Girard, Gertrude Savard, Raymond Pedneault, Lauréat Hudon, M.-Paule Tremblay, Lili Gagnon.

TITULAIRE:

Mlle Jeanne-d'Arc Tremblay.

NOTES LOCALES

M. et Mme Oscar Levesque, de la jonction de la Baie des Ha! Ha! étaient les invités de M. et Mme Thomas Blackburn, dimanche, le 19 avril.

Mme Arthur Lajoie, d'Arvida, était de passage ici dernièrement.

M. l'abbé L.-Joseph Aubin, professeur au séminaire de Chicoutimi, était au presbytère de St-Ambroise, dimanche dernier.

Mlle Cécile Asselin est de retour d'une promenade à Roberval.

Mme Paul Tremblay, de Jonquière, était chez M. Nil Boucher, récemment.

DECES.

Monsieur Johnny Bouchard est décédé subitement dans la nuit du 23 avril, à l'âge de 70 ans. Le corps a été transporté à la Grande-Baie, où son service et sa sépulture ont eu lieu. M. Bouchard avait passé l'hiver chez sa fille, Mme Vve Charles Savard. Nous offrons nos sympathies les plus sincères à Mme Savard à l'occasion de ce grand deuil qui la frappe.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

17 CENTS PAR JOUR

PAIENT UN CLAVIGRAPHÉ PORTATIF REMINGTON



SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN CLAVIGRAPHÉ PORTATIF, ACHÉTEZ LE MEILLEUR — UN NOUVEAU

REMINGTON

Plusieurs modèles au choix, tous dotés des particularités des machines plus grosses. Toute l'efficacité du modèle régulier et la commodité de la machine portative. Ecrivez aujourd'hui même pour demander le catalogue illustré et les détails de notre mode de paiements différés.

La Librairie Commerciale, Limitée

151, Rue Racine, Chicoutimi

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

J.-V. Tremblay, B.A., LL.L.

AVOCAT

ALMA

J.-EDGAR TREMBLAY

B.A., LL.L. - AVOCAT

ALMA

Jules Lefebvre, LL.L.

AVOCAT

Bureau: Hôtel de ville
ST-JOSEPH-D'ALMA

André Gauthier,

B. A. LL. L.

AVOCAT

St-Joseph-d'Alma

Darveau & Lemay

Directeurs de Funérailles

Embaumeurs Autorisés

Service d'Ambulance

ST-JOSEPH-D'ALMA

MÉDECINS

Dr ANTONIO AUGER

Médecin et Chirurgien

ALMA

Dr Cajétan Gauthier

Médecin et Chirurgien

132, rue Collard - Alma

Tél.: 130

Dr ARISTIDE GENDRON

Médecin et Chirurgien

ALMA

L.-P. Simard

Organisateur Régional

Union St-Joseph du
Canada

19, rue St-Joseph - Alma

ASSURANCES

ANGERS & FILS, INC.

ASSURANCES GENERALES

Station-d'Hébertville
et Alma

Tél.: 139 — Hébertville-Sta.

DENTISTES

Dr LEO DUGUAY

Chirurgien - Dentiste

ALMA

Dr Maurice-A. Gravel

CHIRURGIEN-DENTISTE

St-Joseph-d'Alma

Bureau à Métabetchouan
tous les samedis.

NOTAIRES

Rosario Angers, B.A., LL. B.

NOTAIRE

Assurances générales

ALMA

Joseph-A. Gingras

NOTAIRE

157, St-Joseph -- Alma

LÉONARD LAVALLÉE Ba. O.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE
Examineur officiel:
PRICE BROTHER'S

Bachelier licencié de l'Université de Montréal
190, RUE ST-DOMINIQUE — JONQUIERE, P. Q.

ACHÉTEZ VOTRE LOT A BATIR SUR L'ILE STE-ANNE,
A ST-JOSEPH-D'ALMA,
laquelle, dans quelques années, sera l'un des plus beaux coins du
Lac-St-Jean. — Près des moulins de Price Bros.

\$25.00 comptant et \$2.00 par mois

vous assurent votre titre de propriétaire pour l'après-guerre,
alors que seule la propriété foncière aura une réelle valeur.
S'ADRESSER A:

Succ. Frs Gagné, Mme J.-T. Armand

4444, Sherbrooke Ouest

Westmont

Parce que l'on a substitué le plomb aux autres métaux conservés pour l'industrie de guerre, l'on se trouve maintenant en face d'une menace de disette de plomb. Le ministère de Munitions vient d'annoncer que l'on prendra prochainement des mesures pour conserver ce métal.

Le peuple sans espace est devenu un espace sans peuple

"L'Ordre nouveau" du sieur Hitler prend une orientation à laquelle il était loin de s'attendre quand il en établit les premières assises. L'évolution des événements a dépassé la force du contrôle de l'Allemagne. Ceci est surtout frappant en ce qui concerne le monde ouvrier, que les Nazis rêvaient d'asservir à leur profit.

On constate facilement ces changements, en jetant un coup d'œil en arrière. C'est en 1926 que parut une nouvelle tendance politique, écrite par un Allemand du nom de Hans Emil Wilhelm Grimm, et intitulée "Volk Ohne Raum" (Le peuple sans espace). Sur les 315,000 lecteurs de cette histoire, nul ne fut plus impressionné qu'Adolf Hitler. Le futur maître de l'Allemagne trouva en effet que le chômage se comprenait à la rigueur en des pays aussi décadents que la France, la Grande-Bretagne et le Canada, mais qu'il était inadmissible que les citoyens du Reich, lesquels appartiennent à une race supérieure, comme chacun sait, souffrirent du manque de travail occasionné momentanément par la puissance naissante de la machine.

Hitler jura de trouver, coûte que coûte, plus de "lebensraum" (espace vital) pour le surplus de la population allemande. Mais avant d'entreprendre cette conquête, Hitler résolut le chômage à sa manière. Dans sa proclamation du 1er février 1933, le nouveau Fuehrer déclara à ses concitoyens, dont six millions étaient sans travail: "D'ici à quatre ans, il faut que tout le monde ait de l'emploi". Et pour occuper ses six millions de chômeurs, Hitler leur fit fabriquer des engins de guerre.

Dès 1938, non seulement le chômage était disparu d'Allemagne, mais on manquait déjà d'ouvriers, car la bureaucratie, boursoufflée par une centralisation outrée et un système compliqué de chantage économique auprès des autres nations, employait des millions de citoyens. Et la guerre s'en venait à grands pas. Avec l'effort énorme de l'offensive germanique, les ouvriers devinrent tous soldats: le "peuple sans espace" était devenu un espace sans peuple! Il fallut avoir recours au système de l'esclavage.

Les vides causés par la tuerie sont effrayants chez les Allemands. Au début de septembre 1939, c'est-à-dire immédiatement avant la guerre, il y avait dans le Reich 36 millions d'ouvriers retirant un salaire. En janvier de cette année, il n'y en avait plus que 24 millions; et nous comptons dans ce nombre au moins 2 millions de travailleurs étrangers, plus d'un million de femmes qui ont remplacé les hommes, ainsi que tous les jeunes gens qui sont devenus adultes, depuis 28 mois.

Cette diminution, qui était indéniable puisque les chiffres ne sauraient mentir, est un aveu indirect de l'Allemagne sur ses pertes effroyables. Le Reich déclare avoir neut millions d'hommes sous les armes et un million et demi de morts et de blessés. Cela est insuffisant pour expliquer la différence entre les statistiques de 1939 et celles de 1942, même en tenant compte des besoins d'une police auxiliaire et des cadres requis pour organiser le travail forcé. En réalité, les morts et les blessés de l'armée nazie doivent s'élever à quatre ou cinq millions, et on peut ajouter une couple de millions de soldats à ceux qu'avoue le Reich.

Voilà pourquoi, depuis le milieu de mars, des agents allemands parcourent le continent européen du haut en bas, cherchant à se procurer des ouvriers, par la persuasion, sinon par la force. Ils ont déplacé des populations entières; ils ont mis au travail forcé leurs prisonniers de guerre (ce qui est contraire aux lois internationales); ils ont placé des contrats de guerre parmi les populations occupées. Mais rien n'y fait: la "race des maîtres" n'a pas assez d'esclaves!

Le ministère britannique de la Guerre économique, aidé d'agences complices sur le continent, a fait récemment le relevé des serfs que les Allemands emploient dans leurs usines. Il a calculé qu'au moins un million de Polonais, 270,000 Italiens, 140,000 Tchèques, 120,000 Belges,

108,000 Yougoslaves, 93,000 Hollandais, 80,000 Slovaques, 50,000 Français, 50,000 Danois, 34,000 Hongrois, 190,000 Croates, Suisses, Roumains, Finlandais, Norvégiens, Suédois et Espagnols travaillaient dans les champs, sur les ouvrages de construction ou pour l'entretien des routes.

Sans compter tout ce monde, il y a deux millions de prisonniers de guerre (pour la plupart français, belges, polonais et serbes) obligés de travailler en Allemagne. Les Russes arrivent aussi, escortés de gardes et prêts à les fusiller à la moindre révolte, car ils cherchent à organiser le sabotage partout où on les met à l'ouvrage.

Mais les Nazis sont obligés de se servir d'eux, tellement la carence d'ouvriers est grande. Tous les esclaves étrangers, mal payés, mal nourris et mal logés, ralentissent exprès la production. "Travaillons lentement, et la fin de l'Hitlérisme arrivera vite" disent-ils.

Voilà ce qu'a donné l'Ordre nouveau. Même avant la guerre, le Reich manquait d'ouvriers, à cause d'une industrie artificiellement poussée. L'idéologie nazie a mené au manque de main-d'oeuvre, à l'esclavage ouvrier, à la détresse des masses. Hitler est devant ce dilemme: il ne peut exister que grâce à la guerre, mais c'est la guerre qui le tuera!

Les Indiens chasseront le rat musqué

Ottawa, Canada — On prendra au piège au cours du printemps quelque 30,000 rats musqués dans le sanctuaire de Two Islands, situé près de Le Pas (Manitoba), annonce la Division des Affaires indiennes du ministère des Mines et des Ressources. Les revenus de cette chasse seront partagés entre 160 trappeurs, indiens et autres, qui recevront ainsi pendant les 12 mois suivants une moyenne de \$20 par mois en retour d'un travail de 3 semaines.

Le sanctuaire de Two Island est une région de 160,000 acres qu'une entente entre les gouvernements fédéral et provincial réserva en 1938 à la reproduction du rat musqué. Le piégeage y fut interdit et on y commença les travaux d'aménagement cette année-là. Grâce à cette protection, le nombre des rats musqués passa de 300 à 60,000 en trois ans, ce qui permet de commencer le piégeage un an plus tôt que prévu. Maintenant que l'entreprise a atteint le stade de production, on en remet l'administration au gouvernement provincial.

D'après le recensement des rats musqués fait à l'automne de 1938, ces animaux à fourrure n'avaient plus que 65 tanières et n'étaient guère plus que 300. Au cours de l'été de 1939, on effectua des travaux considérables, entre autres la construction de nombreuses digues et chaussées et le creusement d'un canal à l'intérieur des terres. Bien qu'on n'ait pas introduit d'eau de l'extérieur dans la réserve au cours de 1939, le recensement de la fin de l'automne indiquait l'existence de 719 tanières ou d'environ 3,300 rats musqués.

On termina en 1940 l'irrigation d'à peu près les deux tiers du sanctuaire et le troisième recensement, compilé en novembre et en décembre, révéla la présence de 5,047 tanières et de plus de 30,000 rats musqués. Malgré les circonstances défavorables de 1941, le dernier recensement que l'on a fait vers la fin de l'année a révélé l'existence de 11,400 tanières et d'environ 60,000 rats musqués.

Le sanctuaire de Two Islands illustre bien ce que l'on peut faire pour faciliter la multiplication des animaux à fourrure et assurer de meilleurs revenus aux Indiens et aux autres personnes qui vivent de la chasse au piège.

Regards sur le monde

LE BLOC CANADO-AMERICAIN

Le Ministre des Etats-Unis au Canada a déclaré devant l'Institut professionnel du Service Civil du Canada que les Etats-Unis et le Canada "représentent une force dans le monde qui n'a jamais connu la peur et qui devrait grandir en influence et en vigueur". L'honorable J. Pierrepont Moffat a souligné que **les deux associés étaient sur un pied d'égalité**. La construction de la route de l'Alaska est un exemple de cette coopération grandissante. "Il ne faut pas, ajouta-t-il, que ce soit une promesse de la part du plus grand pays de protéger le plus petit; il faut que ce soit une association entre partenaires égaux, avec des obligations égales et des devoirs égaux. Sur cette base, cette association vivra".

LES IDEES DE PIERRE LAVAL

Dans son premier discours, Pierre Laval a fait connaître les grandes lignes qui orienteront sa politique intérieure. **Aux paysans**, Laval promet de leur rendre leur liberté, mais en ajoutant qu'ils devaient comprendre que ces temps exceptionnels justi-

fient une restriction des limites de la liberté. **Aux ouvriers**, Pierre Laval leur fit une mise en garde contre le bolchévisme russe qui n'apporterait que l'oppression et la pauvreté. Laval a prédit l'établissement général du socialisme dans l'Europe nouvelle. **Collaboration totale**: sur ce point, Laval a été catégorique: "Depuis longtemps, depuis que je suis dans la vie publique, j'ai toujours affirmé que le rapprochement de la France et de l'Allemagne est la condition de la paix en Europe. A la manière d'une obsession, j'ai toujours cherché en toute occasion, une entente qui mettrait fin aux malentendus tragiques qui trop souvent dans le passé ont dressé deux grands peuples l'un contre l'autre". Donc, c'est clair. Laval ne collabore pas simplement parce que la France est dominée par l'Allemagne. Il ne souhaite pas la fin de cette collaboration. Laval est un esprit entièrement acquis à la collaboration. Reste à savoir si les Français lui permettront longtemps de collaborer...

L'ECONOMIE AMERICAINE

Le New Deal de 1933 menait direc-

tement à l'économie dirigée. La guerre force maintenant les Etats-Unis à en venir au **contrôle absolu de l'activité économique** de ses nationaux. L'inflation monétaire menace sérieusement la charpente américaine. C'est pourquoi le Président Roosevelt prendrait les mesures suivantes: impôt de 99% sur l'excédent des profits des corporations au-delà de 6 pour cent, un plafonnement de \$25,000 ou \$50,000 par l'impôt sur le revenu, de tout revenu individuel; un plafonnement des salaires pour les ouvriers spécialisés, un plafonnement de tous les prix det gros et de détail sur plus de 30,000 articles de commerce; le rationnement de tous les biens de consommation.

On ne sait pas encore jusqu'à quel point le Congrès américain serait décidé à endosser de telles mesures. Les conseillers du Président sondent le terrain. A tout événement, il paraît assuré que le bureau de l'administration des prix, suivant l'exemple du Canada, fixera les prix de toutes les marchandises à ce qu'ils étaient à une date déterminée.

Les Etats-Unis doivent donc faire face à un sérieux problème. Ils s'en tireront sans doute en raison de leur volonté bien déterminée de réaliser un effort de guerre totale.

"L'AMASSEUR"

NOTRE ENNEMI PUBLIC No 1

Ceux qui achètent plus de produits qu'il ne leur en faut pour leurs besoins courants, de même que les marchands qui les y encouragent, entravent notre effort de guerre et sont, par conséquent, des ennemis publics.

Les citoyens loyaux ne font pas d'amas clandestins. Ils n'achètent que pour leurs besoins immédiats. Ils s'adaptent de bon gré aux conditions de vie présente, parce qu'ils comprennent que l'intérêt du pays passe en premier lieu. Ils n'essaient pas de s'arroger des privilèges aux dépens de leurs concitoyens.

Qui êtes-vous: un amasseur ou un citoyen loyal? Ralentez-vous l'effort de guerre du Canada par des achats inconsiderés? Ou collaborez-vous avec le Gouvernement dans toute la

mesure du possible, pour épargner au Canada des horreurs comme celles de Hong Kong.

Si tous les Canadiens comprennent leur devoir, il ne se fera plus d'amas clandestins. Chacun aura sa juste part des produits disponibles. Nous pourrions ainsi expédier plus d'aliments à la Grande-Bretagne. Plus de matières premières, plus de main-d'oeuvre seront affectées à la production de canons, d'avions, de chars d'assaut et autres armements dont nos forces armées ont besoin.

Dans les cas où il est recommandable que vous achetiez plus que ne l'exigent vos besoins immédiats, par exemple votre approvisionnement de charbon pour l'hiver prochain, vous en serez averti par les déclarations publiques d'administrateurs autorisés.

**LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE,
OTTAWA, CANADA.**

Funérailles de M. Pierre Simard

Ce très digne citoyen, ancien instituteur, est décédé subitement le 16 avril. — Imposantes obsèques.

STE-CROIX — (D. N. C.) — Le 20 avril, avait lieu dans l'église paroissiale, les funérailles de M. Pierre Simard, époux de Dame Marie-Ange Tremblay, décédé subitement à l'âge de 51 ans et 4 mois, le 16 avril dernier, alors qu'il causait comme à l'ordinaire avec sa femme et des visiteurs, vers la fin de l'après-midi. Cette terrible nouvelle jeta dans la consternation toute sa famille, ses amis et connaissances, puisque le défunt était avantagusement connu. C'était un ancien instituteur, qui se dépensa sans compter pendant 6 ans à N.-D.-d'Hébertville, et huit ans à St-Jérôme. Depuis, il fut marchand dans notre paroisse, si ce n'est que ces derniers mois où de nouvelles circonstances lui permirent de se retirer du commerce pour venir demeurer dans notre village. Homme de bien, et très charitable, il ne ménagea rien pour favoriser ses concitoyens et travailler dans leur intérêt. C'est grâce à son initiative, et sous sa direction que furent fondées dans notre paroisse la Société de l'Aqueduc du Troisième Rang de Ste-Croix, dont il fut le secrétaire pendant de nombreuses années, et la Mutuelle du Feu de Ste-Croix, dont il était encore le secrétaire quand il mourut. Il ne manquait jamais l'occasion d'exercer la charité lorsqu'on recourait à lui, et on ne peut passer sous silence le prêtre nègre dont il paya l'instruction jusqu'à ce qu'il fut prêtre, dans la personne du Père Emmanuel Mombathoana, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, au Basutoland.

Il était l'oncle de l'abbé Jean-Baptiste Simard, curé de Dolbeau, du Père Alma, missionnaire en Indo-Chine, de la Rév. Soeur Ste-Agnès, des SS. du Bon Conseil, de Chicoutimi, et de Professeur Paul Simard, de St-Jérôme.

A l'église, la cérémonie fut particulièrement solennelle. Une foule nombreuse était venue rendre un dernier hommage au regretté disparu.

La levée du corps fut faite par l'abbé Jules-Arthur Villeneuve, vicaire et le service fut chanté par l'abbé Albert Villeneuve, curé, assisté de MM. les abbés J.-A. Villeneuve, vicaire à Ste-Croix, et Rosaire Tremblay, vicaire à St-Jérôme, comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés Charles Fortin, de St-Jérôme, et J. Lessard, vicaire à Hébertville, célébraient la messe aux autels latéraux. Le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur, dont M. Simard était un membre assidu, porté par M. Jean-Baptiste Hudon, précédait le cortège funèbre. MM. Gérard Villeneuve, Gaudiose Dufour, et Jos. Plourde, représentant de cette Ligue, suivaient le drapeau.

La croix était portée par M. Harry Gagné. Les directeurs de la Mutuelle Feu de Ste-Croix portaient le corps: MM. Hermas Villeneuve, Alfred Martin, Henri Simard, Dydime Fortin, Armand Côté et Aimé Larouche.

Le deuil était conduit par ses frères: MM. Jean Simard, de Chicoutimi, Paul Simard, de Ste-Croix, Méridée Simard, d'Alma; ses soeurs, Mmes Joseph Côté (Amédée), et Jos Tremblay (Alice), de Bagotville, Ubaldo Savard (Arthémise), de Chicoutimi. Son beau-père, M. Arthur Tremblay, de Ste-Croix, ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. Jos. Côté et Nérée Simard, d'Hébertville, Mme Méridée Simard, d'Alma, M. et Mme Eugène Tremblay, de Jonquière, M. Ubaldo Savard, de Chicoutimi, MM. René et Henri Tremblay, de Jonquière, M. et Mme Philippe Laprise, M. et Mme Albert Desbiens, de Ste-Croix, M. et Mme Lorenzo Tremblay, de Ste-Croix. Ses neveux et nièces: MM. Wenceslas Simard, de St-Henri de Taillon, Paul Simard, de St-Jérôme, M. et Mme Fortune Simard, d'Hébertville, M. J.-Oscar Simard, d'Hébertville, Mme J. Bouchard, de Ste-Croix, Miles Aldéa et Géraldine Savard, de Chicoutimi, Béatrice et Madeleine Simard, d'Hébertville, MM. Jos. Charles, Louis-Joseph, Lionel et Fr.-Xavier Côté, d'Hébertville, M. Henri Laprise, de Ste-Croix, Miles Georgette et Yvette Tremblay, de Jonquière, Miles Pierrette et Louise-Yvonne Laprise, de Ste-Croix, Mme Xavier Potvin, de Ste-Croix. Dans le cortège, on remarquait MM. Ernest Larouche, de Ste-Croix, Thomas Larouche, de St-Gédéon, Ovide Roy, d'Hébertville, Ovide Larouche, de Ste-Croix, Léonce

Côté, professeur, d'Hébertville, M. et Mme Aimé Girard, d'Hébertville, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

A son épouse très éplorée, et à la famille en deuil vont nos sincères condoléances que nous joignons aux nombreuses marques de sympathie déjà reçues.

NOS PRISONNIERS A HONG-KONG

Les représentants du gouvernement argentin, qui a accepté de veiller sur les intérêts canadiens dans l'empire japonais, se sont vus refuser une autre fois la permission de visiter les prisonniers canadiens faits à Hong-Kong par les Japonais, ce qui tend à faire croire les nouvelles d'atrocités commises par les Japonais sur nos soldats.

Pour la protection

(suite)

le feu du poêle est aussi une imprudence impardonnable, de même que celle, pour les parents, de laisser la garde du foyer à de jeunes enfants. Il y a aussi la combustion spontanée contre laquelle nous ne pouvons pas grand-chose.

Maintenant, comme moyen drastiques, c'est-à-dire, qui s'imposent, il y a l'obligation de pratiquer des exercices de sauvetage, l'obligation pour les citoyens de faire ramonner leurs cheminées au moins deux fois par année, celle de faire inspecter les systèmes de chauffage et les installations électriques, etc. Il faut surtout nous rappeler que chaque perte causée par un incendie est une perte nationale qui affecte tous et chacun des individus.

Nous ne saurions trop remercier M. Emile Caron et le Commissariat des Incendies de la Province pour cette belle et instructive démonstration.

Encouragez nos Annonceurs

Pour tous vos travaux d'impression, consultez

L'Imprimerie d'Alma, Ltée

éditeurs de ce journal

TELEPHONE 217

ST-JOSEPH-D'ALMA

La seule imprimerie du comté Lac-St-Jean

Specialités :

- Livrets de comptoir
- Calendriers
- Nouveautés

Téléphonez, nous irons vous voir.

PAUL-H. BOIVIN, prés. — ADISLAS JEAN, Sec.

“Tu y crois, toi, que l'on pourrait être bombardé?”

JOS: C'est certainement dans le domaine du possible.

PAUL: Comme ça, tu penses que la guerre pourrait bien un jour passer du Pacifique ou de l'Europe pour venir au Canada? Moi, c'est bien simple, j'arrive pas à y croire!

JOS: Ce que tu dis là, Paul, il y a des tas de gens qui l'ont dit avant toi; et ces gens-là ont vu leurs pays envahis, les uns après les autres, et conquis. Les Nazis sont bougrement chanceux: car si tous ces pays s'étaient unis dès le début et avaient compris qu'il fallait faire tout en leur possible pour vaincre le Nazisme, Hitler serait déjà rien qu'un souvenir et les Japonais seraient restés bien tranquilles dans leur coin.

PAUL: Mon idée, moi, c'est que les Japonais et les Allemands sont bien trop occupés pour venir jusqu'ici.

JOS: Ecoute, Paul... Nous avons des bandits à notre droite et des bandits à notre gauche. Ils savent que le Canada est riche et que, tout seul, il est impuissant. Actuellement, c'est vrai qu'ils sont occupés. Mais s'ils finissent par avoir l'avantage, tu penses pas que le Canada va les tenter? ... Et qu'est-ce que tu veux qu'un petit peuple comme le nôtre, avec des frontières aussi immenses à défendre, fasse contre eux?

PAUL: Nos Alliés les empêcheront bien de venir jusqu'à nous!

JOS: Voilà exactement la question: *il faut* que les Allemands et les Japonais soient arrêtés où ils sont. Il faut que nous nous mettions tous ensemble pour les battre. Il faut que chacun des Alliés fasse toute sa part, nous comme les autres. Il faut que nos soldats et les soldats de nos Alliés soient bien entraînés, bien armés. Et il faut que tous les civils fassent tout en leur possible pour fournir à nos armées ce dont elles ont besoin!

PAUL: Et notre part à nous — hein Jos? — c'est de fournir de l'aluminium pour faire des avions et des chars d'assaut? ... Eh bien! je t'assure que si ça ne dépend que de moi, on va en avoir de l'aluminium! ...



JOS ALCO présente
“Artisans du Saguenay”

Tel est le titre du passionnant programme que Jos Alco vous présente à 7 h. 30 tous les soirs (sauf le samedi et le dimanche), au poste CBJ, un programme où sont ressuscités pour vous les mille et un incidents dramatiques qui se déroulèrent à l'époque des hardis pionniers du Saguenay. Soyez à l'écoute!

Quel sera le sort du Canada,
si nous perdons la guerre?



LA PAGE FÉMININE

"VIVRE ET RAYONNER"



Nos enfants

S'il est une question sur laquelle, l'on doit sans cesse revenir, c'est bien la tâche difficile et délicate de la formation de l'esprit, du cœur et de la conscience des enfants.

Le devoir grave de l'éducation des enfants incombe surtout à la mère que Dieu a gratifiée d'un dévouement sans limites; soutenue et guidée dans son oeuvre par un merveilleux esprit d'observation, elle ne doit pas se contenter d'assurer à l'enfant un développement physique; sa vigilance et son attention doivent sans cesse se porter sur le discernement et l'orientation des aptitudes et inclinations de chacun de ses enfants afin qu'ils puissent donner la pleine mesure de leurs talents et servir ainsi leurs intérêts et ceux de leurs concitoyens.

La femme canadienne qui veut donner à son pays des hommes d'élite, de futurs chefs, doit s'efforcer de faire connaître à ses enfants la valeur inestimable du travail, le prix du temps si facilement gaspillé, et leur faire contracter des habitudes qui découlent de ses convictions.

Il est impérieux d'inculquer à l'enfant le désir d'atteindre la perfection dans tout ce qu'il entreprend, tels que devoirs de classe, travaux manuels, arts d'agrément, et de le convaincre que rien de parfait ne s'accomplit sans le concours d'un travail sérieux et persévérant; ainsi il acquerra la bonne habitude de lutter sans qu'il lui en coûte contre la paresse, le laisser-aller, la politique du moindre effort et de travailler avec enthousiasme en vue d'atteindre l'idéal qu'il s'est proposé; dès lors, l'enfant goûtera d'agréables compensations à ses efforts et à ses renoncements, encouragé par ses succès, qui lui permettront de mieux analyser les causes des insuccès de compagnons qui, ayant mésestimé la valeur du travail, auront été moins heureux que lui.

Les parents connaissant les difficultés inouïes qu'éprouvent nos canadiens-français à se tailler une situation convenable dans notre pays, doivent donc sortir de leur routine et de leur égoïsme, et adopter les meilleures méthodes d'éducation, susceptibles de faire de leurs enfants des personnalités fortes et bien équilibrées. Sous aucun prétexte, les parents ne peuvent se croire dispensés de veiller sur leur conduite et leur langage, de travailler à corriger leurs propres défauts et d'extirper les vices que condamnent la civilité et la morale, et d'apprendre à se dominer eux-mêmes afin de servir de modèle et de guide à leurs enfants.

Si la force d'un peuple est dans sa richesse humaine qui est le nombre et la qualité de ses citoyens, donnons à notre pays en ces heures de grave danger, une génération virile et saine, qui le sauvera. Ayons la noble ambition de faire de nos enfants, des hommes honnêtes, vigoureux, et fiers d'être canadiens-français.

La Directrice.

Recettes éprouvées

PRODUITS DE L'ÉRABLE

Le sucre et le sirop d'érable seront particulièrement bien vus de la ménagère cette année non seulement à cause de leur goût délicieux, mais aussi parce qu'ils pourront, dans bien des cas, remplacer le sucre ordinaire, qui se fait rare.

La Section des consommateurs du Service des marchés au Ministère fédéral de l'Agriculture, recommande les recettes suivantes faites avec du sirop d'érable ou du sucre d'érable.

Pouding au sirop d'érable

1 tasse de sirop d'érable — ¼ c. à thé de sel — 4 à 6 tranches de pain rassis beurré — 1½ tasse de lait — 2 oeufs.

Faites bouillir le sirop pendant dix minutes. Beurrez des tranches de pain épaisses de 1/3 pouce et coupez-les en bandes. Trempez ces bandes dans le sirop et faites-en une couche dans le fond beurré d'une casserole. Déposez une autre couche de ces bandes par-dessus la première, en les disposant dans le sens inverse, et ajoutez couche sur couche de crème cuite faite avec les oeufs, ce qui reste de sirop, le sel et le lait. Mettez le plat dans une casserole d'eau chaude et faites cuire au four à une chaleur modérée (350° F.) jusqu'à ce que le tout soit pris — environ 40 minutes.

Tarte au sirop d'érable

2 tasses de sirop d'érable — 1 tasse de lait — 2 jaunes d'oeufs — 2 c. à soupe de fécule de maïs — une pincée de sel.

Faites bouillir le lait et le sirop ensemble, ajoutez la fécule de maïs qui a été mélangée dans un peu de lait froid, faites cuire au bain-marie en remuant constamment pendant cinq minutes. Incorporez les oeufs battus et remettez dans le bain-marie. Faites cuire cinq minutes. Versez dans une abaisse à tarte. Recouvrez d'une meringue faite de deux blancs d'oeufs.

Bagatelle d'érable

Émiettez des restes de gâteau rassis et remplissez-en à moitié 4 tasses à crème cuite. Versez par-dessus du sirop d'érable, environ 3 cuillères à soupe par tasse. Laissez reposer 20 minutes, puis versez une crème cuite de la composition suivante: 1 tasse de lait — 2 c. à soupe de sirop d'érable — 2 oeufs.

Faites chauffer le lait et le sirop jusqu'au point d'ébullition. Battez un oeuf et un jaune en neige ferme, ajoutez le lait chaud et faites cuire au bain-marie jusqu'à ce que le mélange adhère à la cuillère. Versez les miettes par-dessus tandis que c'est encore chaud. Refroidissez, puis recouvrez d'une meringue faite avec un blanc d'oeuf et deux cuillères à soupe de sucre granulé, et faites dorer dans un four à feu lent.

Biscuits à l'érable.

Servez-vous d'une recette de base

Dans ton manteau bleu

Dans ton beau manteau royal, douce Vierge Marie, Immense, clair et bleu comme le firmament, Tu caches le Soleil d'où jaillit toute vie, Et ta splendeur te vient de son rayonnement.

Dans ton manteau d'azur, ô belle Immaculée, Fleurissent tous les lys que la terre a connus; Ils prennent leur parfum au Lys de ta vallée, Cette fleur de ton champ qui s'appelle Jésus.

Dans ton manteau de Mère, à l'ampleur infinie, Où tout près de ton coeur tu les tiens abrités, Gisent tous tes enfants dont l'âme fut meurtrie, Et qui tremblaient que Dieu ne les eût rejetés!

Ils ont retrouvé à l'étreinte maternelle, La porte jamais close et l'accueil sans égal, L'espoir tout large ouvert sur la vie Eternelle! La guérison souvent, toujours l'Amour total

Le goût des bijoux remonte-t-il loin dans l'histoire?

Les premiers bijoux remontant aux temps préhistoriques sont de simples pierres de couleur, arrondies et polies par le flux et le reflux des eaux. Elles sont percées et devaient être portées en colliers. Mais ce sont les Etrusques, peuples du genre de l'Italie ancienne, qui ont excellé de bonne heure dans la fabrication des bijoux en métaux précieux. Ils furent des ouvriers d'un goût incomparable. Il y a 24 siècles qu'ils savaient travailler l'or avec autant d'adresse que nos meilleurs ouvriers.

Le plus célèbre bijoutier du VI^{ème} siècle fut St-Eloi, sous le règne du Roi Dagobert. Au temps de Charlemagne, les bijoux se vendaient dans les foires. Aux onzième et douzième siècles, l'or rouge d'Arabie était très en honneur, et l'émail remplaçait les pierres précieuses. Au treizième siècle, les ciselures prirent un grand développement. Sous Marie de Médicis, la perle fut le principal ornement des bijoux. Pendant le règne de Louis XIV, l'emploi du diamant chez les nobles fit adopter dans la bourgeoisie l'emploi des cailloux d'Alençon que nous appelons strass. Vers 1780, le mélange des ors de diverses couleurs est fort en honneur. Les bijoux sont des dauphins, remplacés en 1789 par des morceaux de pierres de la Bastille, appelés: bijoux de la Constitution.

LE PANTALON

Le pantalon est une abréviation du nom d'un célèbre bouffon italien: Il Signor Pantalone, qui porta l'un des premiers ce vêtement avec l'intention de faire rire ses spectateurs. Il y réussit si bien, qu'il lui légua son nom.

Certaines personnes vous diront peut-être que ce vêtement est ainsi dénommé parce qu'il pend jusqu'au talon.

pour les biscuits au thé et mélangez et coupez comme c'est indiqué. Faites un creux sur le dessus de chaque biscuit et remplissez-le de sucre d'érable. Faites cuire de la manière habituelle dans un four de 425° F., pendant 12-15 minutes.

Sauce au sirop d'érable

(Pour la crème glacée ou les poudings)

1 tasse de sirop d'érable — 1 c. à thé de farine — 1 c. à thé de beurre. Faites fondre le beurre, ajoutez la farine, faites cuire jusqu'à ce que soit écumeux, ajoutez lentement le sirop et faites bouillir pendant une minute. Servez chaud ou froid. Employez ¼ tasse de sirop d'érable pour remplacer le sucre granulé dans la tarte aux pommes — elle aura un goût entièrement nouveau.

Le raid sur St-Nazaire

Des commandos britanniques ont effectué un raid audacieux sur la base allemande de Saint-Nazaire, en France occupée. Le raid a été effectué en coopération avec l'aviation et nos aviateurs y ont pris part.

J'ai besoin de laine - Jecris à Mme Ribaud Chicoutimi P.Q.

Prenez l'habitude de vous chauffer chez...
L. J. COUTURE
Nouveautés pour dames
ST-JOSEPH-D'ALMA

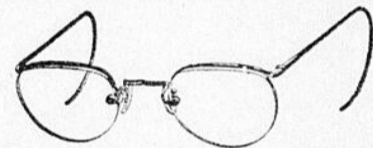
La Croix-Rouge

Les dames de la Croix-Rouge, section St-Joseph-d'Alma-Riverbend-Ile-Maligne, avisent les intéressées qu'elles ont ouvert une salle de travail à l'Hôtel de Ville de St-Joseph-d'Alma. Toutes les dames et les demoiselles qui voudront passer quelques moments de leurs loisirs à travailler pour nos soldats sont cordialement invitées à se rendre à cette salle, où il y a rendez-vous tous les jeudis après-midi, de 2h. à 5h.

F.-P. NADON

Opticien d'Ordonnances Licencié

St-Jos.-d'Alma

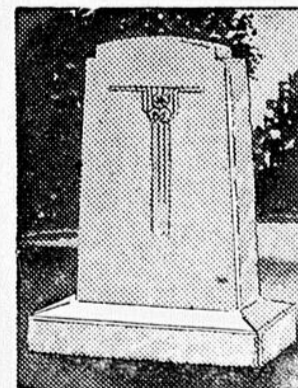


Lac St-Jean

Le Granit National

— LIMITÉE —

Pour vos pierres d'ornementation, façades d'édifices, en granit noir, granit rouge ou toutes autres nuances, adressez-vous à



LE GRANIT NATIONAL — LTÉE — St-Joseph-d'Alma

Le Granit National, Limitée est aussi le plus grand manufacturier de monuments funéraires de la Province de Québec.

La saison de pêche s'en vient

L'ouverture de la saison de pêche à la truite ordinaire est fixée cette année au 1er mai, suivant l'habitude dans la province de Québec. Les ruisseaux, les rivières et les lacs de cette province accueillante et sportive seront pris d'assaut par des milliers de pêcheurs enthousiastes qui s'en donneront à cœur joie en tendant leur ligne; ils emmagasineront les forces nécessaires à la poursuite de la guerre par la pratique de leur sport favori.

Les nombreux amateurs se renseignent, en ce moment, sur les principales lois de pêche de la province de Québec, sur les meilleurs endroits de pêche à visiter cette année. Il est question d'organiser des expéditions de pêche dans les régions éloignées, des parties de camping, ou même de longues excursions de pêche et de sports en plein air, chaque fin de semaine, partout dans la province de Québec.

La loi comporte le moins de restrictions possible pour les pêcheurs qui habitent la province de Québec. Cette loi vise à améliorer la pêche à sauvegarder les intérêts de tous les amateurs, en multipliant le nombre et la qualité des poissons dans les lacs et les rivières du Québec. Il ne faudrait pas oublier non plus que les péages sur les ponts de la province ont été abolis cette année.

L'ouverture de la saison de pêche pour toute espèce de saumons est fixée au 1er mai. Ceci comprend le saumon des lacs et la ouananiche ou "saumon d'eau douce". Cette date du 1er mai, marque généralement l'ouverture de la saison de pêche de toute espèce de truites, à l'exclusion de la truite arc-en-ciel.

Les espèces de poissons qui peuvent être pris après le 1er mai comprennent la truite mouchetée et la truite des lacs, la fameuse truite rouge du Parc National des Laurentides situé au nord de la ville de Québec, la truite grise surnommée "touladi". La longueur minimum requise pour ces poissons est de sept pouces, excepté la truite brune qu'il est défendu de prendre si elle a moins de dix pouces. La pêche du brochet est permise en toute saison sur tout le territoire au nord du St-Laurent et de la rivière Ottawa.

Ces poissons recherchés rôtiront bientôt dans la poêle en plein air, et feront les délices des amateurs de pêche, au cours des déjeuners incalculables du camp, dans ce paradis des sports qui désigne si bien la province de Québec. Même si la loi est accommodante, les amateurs feront bien de se conformer aux divers règlements régissant la pêche dans la province de Québec.

Le même permis spécial sera encore existé cette année pour les résidents de la province de Québec qui désirent faire de la pêche dans un lac ou une rivière à saumons. Le coût de ce permis est de \$1.00 et le produit de cette taxe sert chaque année à améliorer les facilités de la pêche dans la province de Québec. Pour la pêche dans les ruisseaux et les rivières, à l'exception des rivières à saumons, les pêcheurs locaux n'ont pas besoin de permis.

En ces temps de guerre, soldats et civils profiteront davantage du sport en plein air et de la détente salutaire que procure la pratique de la pêche dans nos magnifiques cours d'eau de la province de Québec.

Ce qui se passe à Ottawa

LES VETERANS DEVIENDRONT CULTIVATEURS

L'hon. Ian Mackenzie, ministre des Pensions, a soumis à la Chambre des Communes un projet de loi pour l'établissement sur la terre de 25,000 vétérans de la guerre à un coût estimé à \$80,000,000. — Le bill a pour objet de voir à ce que l'industrie agricole assume sa part du problème de réhabilitation, comme des autres phases de la vie industrielle du Canada, et de donner aux anciens membres des forces armées qui retourneront à l'agriculture des bénéfices comparables à ceux qu'obtiendront les hommes qui se lanceront dans d'autres occupations.

Le vétéran qui s'établira sur la terre devra avancer en argent jusqu'à 10 pour cent de sa terre, des améliorations et de la valeur de la construction, de sorte qu'il aura un intérêt personnel dans l'entreprise. Sur une base maximum, le paiement annuel que l'on pourra réclamer de ce colon sera de \$144.00. Le vétéran devra prouver à une Commission qu'il a les qualifications voulues pour s'établir sur une ferme.

LE CANADA EXPORTERA DU FROMAGE A L'ANGLETERRE.

L'hon. James-G. Gardiner vient d'annoncer que le Canada et la Grande-Bretagne ont conclu un accord pourvoyant à la vente de 125,000,000 de livres de fromage durant la période allant du 1er avril 1942 au 31 mars 1943, au prix de 20 cents la livre, 19 cents et demie, 19 cents, suivant le grade du fromage.

Le Royaume-Uni prend sur lui le soin d'assurer le transport maritime des envois. Le ministre anglais des

vivres paiera 90 pour cent de ses achats de fromage aussitôt que possible après la livraison, et versera la balance, soit 10 pour cent, 28 jours après la livraison des marchandises au Royaume-Uni ou, advenant la perte du navire en mer, 28 jours après la date approximative de l'arrivée du dit navire.

Le Canada ne pourra fournir au Royaume-Uni plus de 15 pour cent du fromage qu'il recevra durant l'année en cours.

SUBVENTIONS FEDERALES.

L'hon. J.-L. Lsley a donné des renseignements au sujet des subsides versés par le gouvernement fédéral en vertu des règlements de l'immobilisation des prix. Depuis cinq mois, les subsides se sont élevés à \$2,128,981. Il n'y a aucune raison de croire, a dit le ministre, qu'ils atteindront la somme fantastique de centaines de millions de dollars. Le ministre a fixé à \$50,000,000 la somme maximum que l'on pourrait s'attendre à payer en subsides. On fait présentement enquête pour savoir dans quelle mesure on peut économiser et uniformiser les subsides. Nous sommes prêts, a conclu le ministre, à laisser disparaître du marché canadien certains produits que leurs prix dépassent articles non essentiels, plutôt que de le plafonder établi, ou encore d'être obligés de subventionner la vente de ces articles non essentiels.

PLAN D'ENTRAINEMENT PROFESSIONNEL.

Le gouvernement a présenté un bill "ayant pour objet d'aider à la poursuite et à la coordination de la formation professionnelle." Ce programme d'entraînement professionnel

Quantité de plomb

Nous avons des réserves considérables de plomb, au Canada, mais nous devons en fournir de grandes quantités à l'industrie américaine et britannique, qui travaille à la victoire commune.

L'armée de réserve

Le colonel Raiston a déclaré mercredi, à Winnipeg, que si le régime du volontariat se révèle insuffisant, le gouvernement n'hésitera pas à recourir à la conscription pour remplir les cadres des bataillons de réserve, constitués pour le cas d'une invasion. Le ministre de la Défense nationale n'a pas caché son désappointement: "Vous dites qu'on parle beaucoup d'une invasion, dit-il aux journalistes, et pourtant, ici même, les hommes refusent de s'engager volontairement dans les formations de réserve. Qu'est-ce qu'ils attendent? Est-ce qu'ils ne veulent pas s'aider eux-mêmes?"

constituera la continuation du plan d'entraînement de la jeunesse, lancé il y a quelques années par feu l'ancien ministre Rogers, grâce auquel on avait formé 300,000 personnes jusqu'en 1941. Ce plan d'entraînement, exécuté en collaboration avec les gouvernements provinciaux et les conseils municipaux, s'étendra aux ouvriers sans emploi, suivant la Loi de l'assurance-chômage, et à ceux qui ont été licenciés des forces armées au cours de la présente guerre.

La Commission des laines

Elle achètera toute la laine canadienne.

La Commission des laines canadiennes, Ltée, a été établie sous le Bureau des prix et du commerce en temps de guerre pour l'achat et la distribution de toutes les laines produites au Canada, tondues ou tirées. Tous les prix d'achat et de vente seront fixés par la Commission, qui se charge d'acheter, pour la durée de la guerre et un an après, toutes les laines produites au Canada.

Les prix de toutes les catégories et qualités de toisons canadiennes seront fixés pour 1942 de façon à donner aux producteurs un profit raisonnable suivant la catégorie et la qualité. Le paiement fait à chaque producteur sera basé sur la catégorie le déchet et l'état général de la toison.

Tous les agents, les ramasseurs de laine, les associations locales ou tous ceux qui travaillent à ramasser la laine en toisons doivent être licenciés par la Commission. On ne se propose pas cependant de déranger indument les voies régulières et légitimes du commerce par lesquelles les différentes toisons ont passé en ces dernières années.

Toutes les laines ramassées, ou sollicitées par un opérateur licencié doivent passer par un poste ou entrepôt enregistré. Il est interdit à toute agence ou à toute personne autre qu'un poste enregistré ou un opérateur licencié d'acheter ou de se procurer des toisons non classées et c'est un délit également que de vendre ou de livrer à un poste ou à un opérateur non licencié par la Commission. Tout refus de livraison de laine à un poste spécifié doit être signalé immédiatement.

Tout producteur peut expédier directement à un poste enregistré de classement, et dans tous les cas le règlement final, basé sur les prix fixés pour les différentes catégories, sera, fait directement au producteur par le poste enregistré.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Vous êtes-vous enrégistré?

La Commission d'Assurance-chômage invite la population canadienne à compléter sans plus de délai, l'enregistrement national de la main-d'œuvre, commencée il y a deux semaines.

Les employeurs ont reçu les formules que la commission leur a fait parvenir à cet effet. C'est au moyen de ces formules que les nouveaux livres d'assurance seront émis aux employés non assurables et que les certificats d'enregistrement seront émis aux employés assurables. Les patrons eux-mêmes remplissent une telle formule, tout comme leurs employés: ils recevront un certificat d'enregistrement de non assurables.

On a rappelé aux patrons retardataires, que les nouveaux livres leur parviendront seulement après qu'ils auront retourné au bureau local de l'Assurance-chômage, les formules remplies et les livres de la dernière année (année fiscale finissant le 31 mars). A défaut du nouveau livre, les timbres d'assurances ne peuvent être fixés, de sorte que le patron pourrait se voir tenu de verser, en plus de sa part de contribution, la part de ses employés. La loi le prévoit ainsi en cas de retards.

En faisant appel aux employeurs et aux employés, la Commission rappelle qu'il y va d'une entreprise d'importance vitale essentielle à l'effort de guerre de la patrie canadienne. L'enregistrement doit être complété d'ici à quelques jours.

Des terres pour nos soldats

DES TERRES POUR NOS SOLDATS. Le ministre des Pensions et de la Santé nationale, M. Ian Mackenzie, a déclaré à Vancouver que dès que le gouvernement se réunira, après les vacances de Pâques, l'on proposera au Parlement un projet d'établissement sur des terres des soldats démobilisés.

M. Mackenzie a dit que ce nouveau projet bénéficiera de l'expérience acquise et que le gouvernement a l'assurance qu'au moins 30,000 hommes sont désireux de profiter de l'offre de l'Etat pour l'après-guerre.

Où est Gos?

À prendre une DOW

"Pour moi, la bière DOW doit faire partie d'un bon mobilier."

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières



**LE COIN
du**

CULTIVATEUR



Producteurs de pommes de terre

Il faut vous servir de semence certifiée

Il y a beaucoup trop de maladies et de tubercules de mauvaise qualité dans les récoltes de pommes de terre au Canada pour plaire aux consommateurs et aux producteurs, dit M. John Tucker, de la Division de la protection des végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture. Une des raisons de cet état de choses est qu'il ne se sème guère qu'un boisseau de semence certifiée sur dix. C'est faire une grosse erreur que de s'imaginer qu'un tubercule est bon pour la plantation parce qu'il a bonne apparence. La bonne apparence d'un tubercule n'est pas toujours une garantie d'absence de maladie, parce que les maladies virulentes ne se voient pas dans le tubercule. Le seul moyen d'être sûr d'avoir de la semence qui ne porte pas de germes de maladies est d'acheter de la semence certifiée.

Les pommes de terre de semence certifiée sont en vente chez presque tous les marchands de pommes de terre et les grainetiers. On peut aussi les prendre directement chez les producteurs. On pourra se procurer la liste des producteurs en s'adressant à la Division de la protection des végétaux au Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, ou encore à l'un des inspecteurs régionaux de pommes de terre de semence à Charlottetown, I.-P.-E.; Kentville, N.-E.; Frédéricton, N.-B.; Ste-Anne-de-la-Pocatière, P. Q.; Guelph, Ontario; Indian Head, Saskatchewan; Edmonton, Alberta; Vancouver, B.-C.

Les pommes de terre de semence certifiée sont des tubercules qui ont été cultivées expressément pour la plantation. Ils sont d'un bon type, identiques à la variété et pris tout spécialement sur des plantes vigoureuses, cultivées dans des champs qui ont été inspectés pour la maladie pendant la saison de végétation. On se sert exclusivement d'étiquettes officielles pour ces stocks de semences, et aucun autre type d'étiquette marquée "Semence certifiée de pommes de terre", il ne faut pas accepter ces tubercules comme semence certifiée.

On recommande aux producteurs de pommes de terre

de ne produire que des récoltes de la meilleure qualité, et ils n'y arriveront qu'en plantant de la semence certifiée. Le but que se propose le Ministère fédéral de l'Agriculture en maintenant le Service de certification des pommes de terre de semence est de tenir à la disposition de l'industrie canadienne des pommes de terre une provision de semence saine, c'est-à-dire, sans maladie, à prix raisonnables, et en quantité suffisante pour la demande.

local, et la quantité totale nécessaire pour fournir les 600 millions de livres à la Grande-Bretagne sera de 3,266,881 porcs. Au cours du dernier semestre de l'accord de 1940-41 sur les bacon, le nombre total de porcs abattus a été de 2,605,758 porcs. Pour fournir les 274 millions de livres nécessaires pour l'exportation

Bacon pour la Grande-Bretagne

Le 4 avril dernier, le Canada avait fourni la moitié de la quantité de bacon qu'il s'était engagé par contrat à fournir au Ministère anglais des vivres en 1941-42. Les chiffres compilés par l'Office du bacon montrent en effet que dans les 26 premières semaines du contrat, la Grande-Bretagne a acheté au total 326 millions de livres de bacon et de viande de porc. La quantité stipulée pour l'année dans le contrat est un minimum de 600 millions de livres. L'Office dit que la situation favorable dans laquelle nous nous trouvons à la fin de la période de six mois est due principalement à deux choses: la première, c'est que les Canadiens ont consenti à réduire leur consommation de bacon et de viande de porc afin d'aider à satisfaire aux besoins urgents de la Grande-Bretagne; le deuxième, c'est que les cultivateurs canadiens répondant à l'appel de l'Office, ont augmenté leurs expéditions de porcs du poids voulu pour fournir plus de flèches Wiltshires, la forme principale sous laquelle le bacon est expédié à la Grande-Bretagne. Entre le 1er janvier 1941 et le 31 mars 1942, le poids moyen des porcs abattus est passé de 154 livres à 159 livres par tête. Ceci représente, sur une quantité de quelque 125,000 porcs par semaine, une augmentation d'environ 625,000 livres de bacon et de viande de porc, c'est-à-dire que l'on aura environ 15 millions de livres de plus à fournir à la Grande-Bretagne dans les six mois qui resteront du contrat. Plus le nombre de porcs du poids désiré qui arrivent sur le marché augmente, plus il y aura de bacon à offrir pour l'exportation. Au cours de la période écoulée entre octobre 1941 et mars 1942, le nombre de porcs abattus inspectés n'a augmenté que de 136,529 par comparaison à la période correspondante de 1940-41, mais la quantité totale de bacon achetée par la Grande-Bretagne a augmentée de 78,000,000 de livres. Pour fournir à la Grande-Bretagne 274 millions de livres de bacon dans les six mois qui restent du contrat, il faudra environ 2,283,333 porcs. Si les consommateurs canadiens continuent jusqu'en octobre prochain à restreindre leur consommation de bacon et de porc au même degré qu'ils l'ont fait en ces six derniers mois, 983,548 porcs suffisent pour le ravitaillement



Pharmacie LEFEBVRE'S Pharmacy

JUSTIN LEFEBVRE, Prop.

SAINT-JOSEPH-D'ALMA

La plus grande pharmacie de la région

LE DERNIER MOT DE

l'Élegance

La fabrication des Souliers Ritchie est particulièrement soignée afin de garder ces chaussures chic et confortables tout le temps de leur longue durée. Ils font à la perfection au talon et à la cheville, supportent légèrement la plante du pied et offrent ample espace au bout. Pour qualité maximum à prix raisonnable, demandez les Souliers Ritchie.



Ritchie
LES PLUS CHIC
CHAUSSURES POUR HOMMES
AU CANADA

Chaussures FLEXIBLE RITCHIE \$9.00
Chaussures PROP-R-ARCH RITCHIE \$9.00 et plus

\$6.00 à \$8.00

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS MARCHANDS

VENDUS PAR:

LÉO SIMARD

MERCERIE POUR HOMMES

Nettoyeur Teinturier — Dames et Messieurs

CHEZ VOTRE TAILLEUR DEMANDEZ LES TISSUS ROBINTEX

SI VOUS VOULEZ UN HABIT BIEN FAIT — QUI DURERA LONGTEMPS — ET GARDERA SA FORME

LES FAMEUX TISSUS "ROBINTEX" SE TROUVENT A CHICOUTIMI AUX ATELIERS LA FLAMME
219, rue Racine — Côte Bossé
Tél.: 525

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Le Granit National, Limitée

ST-JOSEPH-D'ALMA

CHACUN SAIT LA DIFFICULTE QU'IL Y A, VU LES RESTRICTIONS DE GUERRE, A SE PROCURER DE L'ACIER A STRUCTURE D'EDIFICES, SOIT POUR DES POUTRES, SOIT POUR LES COLONNES DE SUPPORT.

Si vous avez à construire un édifice et que vous ayez besoin de ces poutres et de ces colonnes pour supporter votre structure et qu'elles sont absolument essentielles, savez-vous que nous pouvons facilement vous tirer d'embaras et, dans plusieurs cas, remplacer avantageusement par du beau granit noir ou rose l'acier que vous ne pouvez vous procurer, même à grand prix?

SAVEZ-VOUS que vous pouvez faire vos façades de magasin en **granit noir** ou **rouge** et que c'est un élément si beau et si durable que vous pouvez l'utiliser également comme ornementation?

SAVEZ-VOUS que ce granit servira en même temps à supporter toute la charge de la façade de l'édifice, peu importe que cet édifice ait trois, quatre ou cinq étages?

EDIFICE WOOLWORTH



La façade de cet édifice est faite de granit noir provenant de notre carrière principale de St-Gédéon, Lac-St-Jean.

Comme échantillon du travail que nous pouvons effectuer pour vous, vous pourrez voir les superbes façades des **Magasin Gagnon & Frère** et de la **Pharmacie Lefebvre**, à St-Joseph-d'Alma. Ces façades sont faites de notre **granit noir poli** et les colonnes de granit que vous y verrez servent à supporter une partie de l'édifice qui repose dessus.

Vous pouvez sans crainte nous consulter et nous confier vos plans. Nous vous fournirons des estimés et tous les renseignements que vous désirerez concernant la construction ou la réparation de votre édifice.

NOUS VENDONS AUSSI LE GRANIT A TROT TOIRS ET LE GRANIT BRUT A MACONNERIE.

IL VA SANS DIRE QUE NOTRE OUVRAGE EST GARANTI.

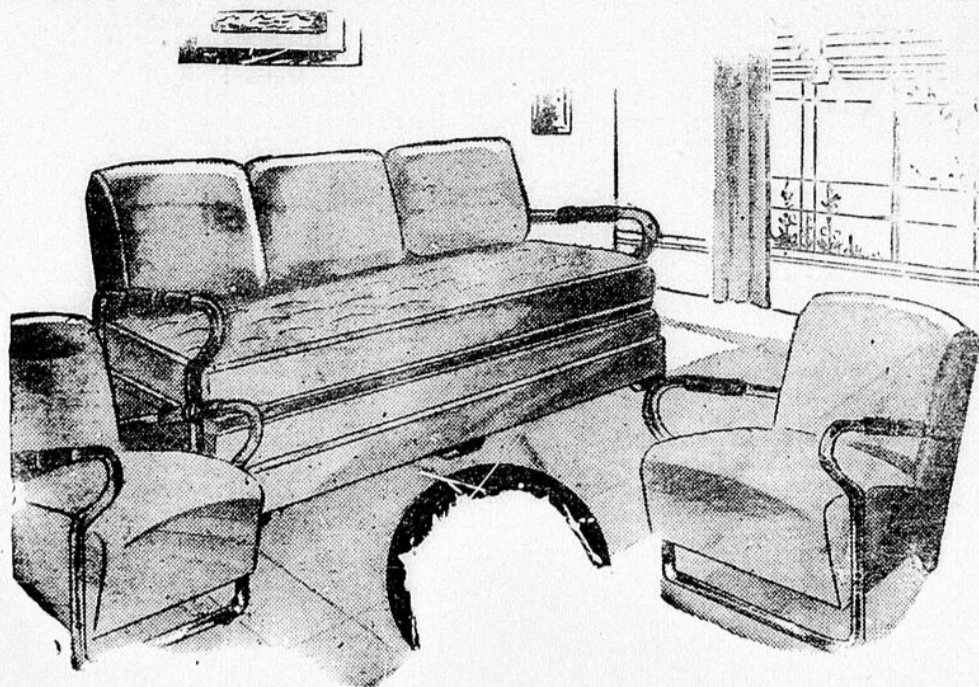
GAGNON & FRERE

MEUBLES

ST-JOSEPH-D'ALMA — ST-JEROME — ROBERVAL

Pour une semaine, à partir du 1er mai, nous offrons à notre clientèle un spécial comme il ne s'en est jamais vu dans notre région. ---

Voyez plutôt: ➔



Profitez de ces aubaines, car vous n'en aurez pas souvent de semblables

AMEUBLEMENT DE STUDIO EN REP — 3 pièces, bras en 3 couleurs des plus nouvelles et des plus variées. — Prix régulier \$89.50 — Prix très spécial pour une semaine **\$69.50**

De plus, avec chaque achat de ces ameublements, nous donnerons gratuitement UNE TABLE DE CENTRE ET UNE JOLIE TABLE DEMI-LUNE

FEUILLETON DU (LE LAC-ST-JEAN)

La douloureuse victoire!

par DELLY

N° 27.

Floriane entra seule dans la chambre de sa sœur. Par la porte entrouverte parvenait le bruit rauque de cette respiration de mourante, que l'oppression asphyxait. Des mots vinrent aux oreilles de Bruno.

— J'ai peur... Flory... Oh! mourir! Je ne veux pas... J'ai peur! L'accent était si terrifié que Bruno frissonna.

— A-telle vu un prêtre? demanda-t-il à M. Jarlier.

Cette question, si simple pour lui jadis, il la faisait aujourd'hui en hésitant et elle lui brûlait les lèvres.

M. Jarlier leva les épaules. — Mais non. Elle n'en a pas demandé.

— Vous feriez peut-être bien... Cela la rassurerait, lui rendrait la mort plus facile...

— Mon cher, je ne vais pas aller lui proposer cela. Ce n'est pas dans mes idées.

La voix étouffée reprit: — Flory, aide-moi... J'ai peur. Où vais-je aller?... J'ai peur. Oh! mon Dieu!

Cette fois, Bruno n'y tint plus. Il alla vers la porte, l'ouvrit et fit signe à Floriane. La jeune femme s'avança. Il dit à voix basse:

— Il faudrait un prêtre. Elle souffre trop.

— Ne t'occupe pas de cela, mon ami. C'est un moment à passer, et ensuite elle trouvera le calme, pauvre Ismène.

— Mais, Floriane, il faut songer à son âme.

— Laisse son âme en repos. Elle n'a pas eu besoin de prêtre pendant sa vie, il est inutile qu'on lui en

amène un à sa mort. D'ailleurs, elle n'en demande pas.

— Elle n'a pas coutume d'en voir, elle n'ose pas, peut-être...

Elle n'en a même pas l'idée, j'en suis certaine. Laissons-la mourir en paix.

— En paix? Tu appelles cela en paix?

Ismène gémissait d'angoisse. Les mêmes mots revenaient à ses lèvres, entre les étouffements de plus en plus rapprochés:

J'ai peur... J'ai peur. Je ne veux pas mourir!

— Floriane, je t'assure qu'il faut lui demander...

La jeune femme mit la main sur l'épaule de son mari et le poussa doucement vers le vestibule.

Va-t'en, tiens, mon chéri. Tu n'es pas encore tout à fait guéri de tes vieux scrupules. Puisque tu as reconnu pouvoir te passer de prêtres, pourquoi veux-tu en amener un à Ismène? C'est illogique au suprême degré.

En revenant vers sa demeure, il se répétait: "Elle a raison. Puisque j'ai reconnu pouvoir me passer de prêtres..."

Il frissonna. Tout le passé, en une vision rapide, se déroula devant lui. Il mesura le chemin parcouru, en si peu de temps. Lui, Bruno Fervières... lui, le fervent entre les fervents. Une épouvante lui broya l'âme. Il rentra chez lui dans un état de vertige affreux et se jeta sur un divan, dans son cabinet, en prenant son front à deux mains. La mort d'Ismène ravivait le remords en son âme coupable, où la foi n'était pas morte.

Quelques rayons de soleil attardés répandaient une lumière blonde dans la grande pièce claire où flottait le parfum de Floriane. Tout près de Bruno, sur le divan, était jetée une de ces longues écharpes de gaze aux teintes fines dont la jeune femme aimait à entourer son cou et ses épaules. Tout la rappelait ici. Le moindre meuble, le moindre objet avait été choisi par elle ou pour elle et Bruno se trouvait tellement habitué à la voir près de lui que, même absente, elle était là encore.

Oui, elle était là. Sa vision, son souvenir reprenait possession de l'âme un instant terrifiée par la pensée de sa chute. Cependant, un malaise profond subsistait. Bruno essaya en vain de travailler. Il entendait toujours la respiration rauque de la jeune mourante, et ses mots d'angoisse. Il songeait malgré lui: "Et moi?... à ce moment-là, que ferai-je? Et après?..."

Il frissonnait d'effroi et s'essayait à éloigner ces obsessions, à s'absorber dans une lecture. Mais elles revenaient toujours.

Floriane rentra une heure plus tard. Elle dit d'un ton de calme tristesse: — C'est fini.

Bruno demanda, en réprimant son émotion: — A-telle beaucoup souffert?

— Je ne crois pas. Elle a perdu connaissance peu de temps après ton départ.

Bruno, qui s'était levé, aida la jeune femme à enlever son manteau. Floriane l'enveloppa d'un rapide coup d'oeil et dit avec un ton de reproche: — Tu as eu des pensées désagréables, pendant que je n'étais pas là?

Il fit un geste vague.

— ... C'est la mort de cette pauvre Ismène qui en est la cause, n'est-ce pas? Tu t'imagines des choses épouvantables — de ces choses qu'enseigne la religion et que tu n'as pas oubliées encore? Ah! je te connais bien, va! Mais je ne veux pas de ces réminiscences. Je veux que tu sois mon Bruno tout à fait. Jure-moi que tu l'es, et que tu oublies tout le reste pour moi?

Elle s'appuyait contre lui, dans une attitude de tendre domination. Ses yeux ne priaient pas, ils carraissaient

et exigeaient. Bruno, d'un accent de ferveur passionnée, prononça ce nouveau reniement:

— Tu es mon amour, tu es tout pour moi.

XVI

Bruno et Floriane voyagèrent beaucoup cet été-là. Un peu partout, en France et à l'étranger, on les demandait. Floriane jouait admirablement les rôles de grande coquette dans les représentations organisées sur les théâtres mondains. Bruno faisait des conférences très remarquées. On les recherchait fort tous deux et les succès les plus flatteurs leur était partout acquis.

L'Anjou ne les revit pas. Bruno n'écrivait plus que des lettres rares et brèves. Mme Fervières, sans que nul s'en doutât, menait une vie d'expiation pour le salut de son fils. Devant la Vierge de bois, elle criait sa douleur et ses supplications. Son fin visage prenait une teinte jaunée comme celui de la vieille statue, des rides menues s'y entre-croisaient et les yeux, toujours éclairés par une lumière intérieure, paraissaient plus foncée et plus grands, à cause de l'ombre bleuâtre qui les cernait.

Quand elle fit son voyage annuel à Paris, en janvier, elle n'y trouva que Floriane. Bruno, déclara la jeune femme, avait été appelé en Allemagne pour une affaire de traduction. Mme Fervières ne s'y trompa point. Son fils fuyait devant elle; il craignait ses reproches, ou peut-être seulement les souvenirs qu'elle apportait avec elle.

Son mari la ramena malade à Sargé. Vers cette même époque parut la nouvelle œuvre de Bruno. Mme Fervières la lut aussitôt et quand elle eut fini, de nombreuses pages étaient tachées de ses larmes. Elle écrivit à son fils, en laissant parler tout son cœur de mère et de chrétienne. Bruno déchacha la lettre, lut les premières lignes: "Mon malheureux et cher enfant, je viens te supplier de m'écouter..." D'un geste violent, il froissa le papier et le déchira en murmurant: — Tout cela, c'est le passé. Qu'on ne m'en parle plus.

Il menait avec fièvre l'existence

mondaine, il s'étourdissait dans le travail et les plaisirs pour ne plus penser à ce qu'il laissait derrière lui. Son ouvrage obtenait un accueil en l'objet d'un engouement qui achevait de l'enivrer. A peine, de temps à autre, quelque incident venait-il réveiller les souvenirs fâcheux ou faire surgir une vision menaçante. Il voulait oublier — il y parvenait presque.

Il s'éloignait d'Henry de Marges, malgré les efforts de celui-ci. Il s'éloignait de tous ceux qui avaient connu et aimé Bruno d'autrefois. Son orgueil se refusait à affronter leurs jugements et son âme déchue avait peur des impressions qu'elle trouverait près d'eux.

Vers le mois de février, l'abbé Rivors vint à Paris, résolu à voir son cousin, à tout tenter pour le ramener à Dieu. Sans prévenir, il sonna un matin à la porte du très bel appartement que le jeune ménage occupait depuis quelques mois. Le domestique, en le toisant d'un coup d'oeil rapide, répondit que Monsieur était sorti.

— Quand rentrera-t-il? demanda le prêtre.

— Je ne sais, Monsieur.

— Pour déjeuner, probablement?

— Je ne puis en assurer Monsieur.

— Eh bien, je l'attendrai, dit délibérément l'abbé.

— C'est impossible. Monsieur m'a défendu...

— Je suis son cousin.

Écartant du geste le domestique, visiblement embarrassé, il entra dans l'antichambre.

— Je vais attendre ici. Ne vous occupez pas de moi, dit-il en avisant un fauteuil.

Le domestique disparut. Quelques minutes plus tard, une porte s'ouvrit derrière l'abbé, un bruit léger se fit entendre. Il se leva, se détourna et vit devant lui Floriane, dans sa robe d'intérieur aux longs plis flottants.

— Vous, mon cousin! Quelle surprise!

Il dit nettement, sans paraître apercevoir la main qu'elle lui tendait: — Je viens voir Bruno. Il est là n'est-ce pas!

à [suivre]

Mort de M. Georges Larouche

Notre estimé concitoyen est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, après une maladie d'environ un mois. — Agé de 52 ans. — Funérailles lundi, le 27, à St-Joseph-d'Alma.

Samedi avant-midi, à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, est décédé à l'âge de 52 ans et quatre mois, M. Georges Larouche, époux de Dame Lucie Boivin. M. Larouche a succombé à une maladie d'environ un mois, qu'il avait contractée alors qu'il travaillait aux Passes-Dangereuses. Arrivé malade de ce dernier endroit, le docteur Antonio Auger, qui l'avait sous ses soins, ordonna son transport à l'Hôtel-Dieu où, en dépit des meilleurs soins, on ne put parvenir à lui sauver la vie.

Le défunt, outre son épouse inconsolable, laisse pour le pleurer, ses filles, Soeur Ste-Luce, des RR. SS. du Bon Conseil, en mission à St-Gédéon, Soeur St-Réal, novice dans la même communauté et Mlle Lucette Larouche. Ses fils, Arthur, Maurice et Réal Larouche. Ses frères, MM. Joseph, Ludger et Joseph-Arthur Larouche. Ses sœurs, Mme Edmond Jean (Emilie), Mme Phileas Boivin (Kilda), la Rév. Soeur Marie du Christ-Roi. Il laisse en outre son père et sa mère, M. et Mme Charles Larouche. Ses beaux-frères, MM. Eugène Boivin, marchand, St-Joseph-d'Alma, Philippe Boivin, inspecteur de Voirie et maire de la paroisse d'Alma, Henri Boivin, voyageur de commerce, Alma, François Bouchard, Louis Briand et Algénoir Lapointe.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu en l'église paroissiale de St-Joseph-d'Alma, lundi, le 27 avril,

au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par l'abbé Ludger Gauthier, curé de la paroisse. C'est l'abbé Lorenzo Larouche, vicaire et aumônier des Syndicats Catholiques, qui a chanté le service. M. l'abbé Larouche est cousin du défunt.

Portaient le corps, MM. Robert et Rosaire Jean, Léonce et Joseph-Arthur Boivin, Robert Larouche et un autre dont le nom nous échappe, tous neveux du défunt. Son fils, Réal, portait la croix.

Le deuil était conduit par ses fils et ses filles ainsi que par ses frères et beaux-frères.

Parmi ceux qui assistaient aux funérailles, on pouvait remarquer M. le notaire J.-A. Gingras, M. le député Jos. Filion, M. le maire Collard, M. F. Tremblay, une délégation des élèves du couvent de St-Gédéon, les anciennes élèves de Soeur Ste-Luce, au couvent de St-Joseph-d'Alma, M. Philippe Boivin, M. Paul-Emile Harvey, MM. Algénoir Lapointe, Jos.-Elie Maltais, F. Tremblay, Elzéar Harvey, Arthur Richard, de Kénogami, Léonce Demeules, de Jonquière, Oscar Harvey, Louis-Henri Lévesque et Osias Truchon, de Kénogami, Arthur et Pierre-Eugène Larouche, de Chicoutimi, Edmond Lavoie, Jos. Boivin, et plusieurs autres.

A la famille en deuil, le Lac-St-Jean offre ses plus vives condoléances.

Incendie à Arvida

Un incendie se déclare lundi avant-midi, aux campements de Crawley McCracken, et cause des dommages pour \$50,000.

Un incendie considérable a détruit, lundi dernier, vers midi, trois des plus importants campements de Crawley McCracken, à Arvida. L'incendie s'est déclaré vers 10.30 dans l'une des cuisines et se communiqua à un magasin et aux deux salles à manger qui furent complètement détruites. Les pompiers volontaires de Foundation Company et de Crawley McCracken maîtrisèrent l'incendie avec l'assistance des pompiers d'Arvida et de Shipshaw.

Les vastes salles à dîner de Crawley McCracken, qui pouvaient recevoir environ 800 hommes, étaient des mieux organisées, ainsi que la cuisine. Les pertes de Crawley McCracken pour les salles à dîner, la cuisine, les chambres froides, les appartements des cuisiniers, le magasin et l'entrepôt sont évaluées à au delà de \$50,000.

Les campements détruits, propriétés de Foundation Company, mais loués à Crawley McCracken, sont évalués à environ \$10,000. Les pertes se chiffrent donc à plus de \$60,000. L'inspecteur des incendies qui est en même temps en charge de la sécurité, venait de terminer l'inspection des campements au point de vue de protection contre le feu, lorsque l'incendie fut découvert et se propagea rapidement aux autres bâtisses. On croit que le feu commença par la cheminée de la cuisine.

Il n'y eut aucune perte de vie ni blessé, mais cet incendie attira une foule de curieux parce que les campements sont construits sur la route de Chicoutimi, au Lac-St-Jean. Les quelque 800 hommes de Crawley McCracken furent transportés en camions à Shipshaw, où ils eurent à dîner dans les campements de la même compagnie.

Le pont de St-Félicien est emporté

ST-FELICIEN, Lac-St-Jean, 27. — Le pont couvert de St-Félicien, sur la rivière Ashuapmouchouan, a été emporté hier midi par la crue des eaux peu de temps après la grand-messe.

Ce pont, qui était l'un des plus longs ponts couverts de la province, a été sectionné en huit parties, sous la pression des glaces. Aucun accident n'a été enregistré, mais une femme qui avait commencé à s'aventurer et qui rebroussa chemin en entendant le bruit des glaces perdit connaissance.

Il est heureux qu'aucune tragédie n'ait été enregistrée étant donné que l'accident s'est produit environ une demi-heure après la grand-messe. En moins de quinze minutes, tout le pont, qui mesurait onze cents pieds de long, avait été emporté.

Les pertes sont très élevées. Durant tout l'après-midi, des hommes ont travaillé à sauver le bois et la tôle du pont. On craint même une inondation, étant donné que la partie centrale du pont forme une embâcle avec les glaces.

D'ici à quelques jours, les communications seront interrompues, car il faudra attendre la descente des glaces avant d'inaugurer un service de traversiers. D'ici là, les gens devront faire un détour par le pont du chemin de fer, à environ trois milles d'ici.

Mariage Girard-Asselin

Mercredi, le 29 avril, M. l'abbé Charles Bouchard, vicaire de la paroisse, a béni le mariage de M. Pierre-Eugène Girard, fils de M. Henri Girard, et de Mme Girard, avec Mlle

Mort de Mme Léo Trudel

Lundi, le 27 avril 1942, est décédée, à l'âge de 42 ans, Dame Dégina Demeules, épouse de M. Léo Trudel.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, six enfants; ce sont: Mme Joseph Dallaire (Marie-Marthe), Mlles Rose-Aline, Yvette, Marie-Claire et Lucille Trudel, et M. Gilles Trudel. Elle laisse aussi ses frères, MM. Edmond et Egide Demeules; ses sœurs: Mme Jean Tremblay (Alice), Mme Philippe Gagnon (Bertha), Mme Edgar Dallaire (Antoinette), Mme Cyrille Marcoux, de Montréal; son beau-frère, M. Thommy Potvin, de Montréal.

Les funérailles de la regrettée défunte ont eu lieu mercredi, le 29, en l'église paroissiale de St-Joseph-d'Alma, au milieu d'une assistance nombreuse, composée de parents et d'amis. C'est M. l'abbé Ludger Gauthier, curé, qui a officié au service.

Portaient le corps: MM. Roméo Demeules, Victor Demeules et René Lessard, neveux de la défunte. Portaient les coins du poêle: Mmes Johnny Bergeron, Jos. Turcotte, Eugène Harvey et Philippe Lavoie. Les rubans de la bannière étaient portés par Mmes Conrad Nadeau et Jos. Harvey.

M. Gérard Dallaire portait la croix, et M. Lucien Demeules portait la couronne. Le cortège était précédé de la bannière des Dames de Ste-Anne, congrégation dont la défunte faisait partie.

A la famille en deuil, le LAC-ST-JEAN offre ses plus vives condoléances.

Jeannette Asselin, fille de M. Wilfrid Asselin et de Mme Asselin, décédée, tous deux de St-Joseph-d'Alma.

M. Henri Girard servait de témoin à son fils, et M. Wilfrid Asselin à sa fille.

Chronique judiciaire

Re: Guillaume Gagnon Vs La Ville de Saint-Joseph-d'Alma. Le demandeur avait poursuivi la Ville pour la somme de \$8000.00, prétendant la Ville responsable d'un accident qui lui était survenu, alors qu'il circulait sur le chemin reliant la rue Sacré-Coeur à la rue St-Joseph. Jugement a été rendu le 14 avril 1942, rejetant l'action avec dépens. L'Honorable Juge Cannon dit dans son jugement, en substance. Que ce chemin était un chemin et terrain privés, que le demandeur en connaissait parfaitement l'état et qu'il s'y était engagé sous sa propre responsabilité. M. J.-Victorien Tremblay, avocat d'Alma, occupait pour la Ville.

Re: La Ville d'Alma Vs Roland Naud. La Ville poursuit l'intimé, basant sa plainte sur le fait que l'accusé avait nui à la circulation en stationnant son automobile de manière à encombrer la rue. Jugement a été rendu le 20 avril 1942, par son Honneur le Recorder de la Ville, Mre Jules Lefebvre, condamnant l'accusé à \$1.00 d'amende et aux frais. Cette cause pose le principe très intéressant qu'un conducteur d'automobile ne peut stationner son auto de manière à nuire à la circulation des autres chauffeurs, et que la Police de la Ville a juridiction d'intervenir en tel cas.

M. J.-Victorien Tremblay, avocat d'Alma, représentait la Ville.

Re: Bill No 144, de la taxe spéciale dite "taxe de vente". Le 22 avril 1942, le Comité des Bills Privés à la Législature de Québec, approuvait la demande de la Ville de Saint-Joseph-d'Alma, d'imposer et de prélever une taxe spéciale dite "taxe de vente" dans les limites territoriales de la Ville et de la Paroisse de St-Joseph d'Alma. Le partage des revenus se fera au prorata de la population alors établie au fédéral.

Son Honneur le Maire M. Joseph Collard, ainsi que MM. les échevins Isidore Barrette, président de la ligue des propriétaires, et M. Marcellin Gauthier, représentaient la ville d'Alma au Comité des bills privés.

M. J. Victorien Tremblay, avocat d'Alma, était le procureur de la ville. M. J. Edgar Tremblay, était le procureur des marchands détaillants.

N.-D.-d'Hébertville

NAISSANCES

16 avril 1942.— Marie-Claudette-Eliette, fille de M. et Mme Edgar Simard (Loetitia Lavoie). Parrain et marraine M. et Mme Arthur Girard.

24 avril 1942.— Marie-Huguette-Elise fille de M. et Mme Louis-Philippe Tremblay (Marie-Laura Loisel). Parrain, M. Elie Tremblay, marraine, Mlle Hélène Loisel, oncle et tante de l'enfant.

NOTES SOCIALES

MM. Jean-Marie Fortin et Antoine Lapointe ont obtenu leur diplôme à l'École Moyenne d'Agriculture de Chicoutimi.

Note personnelle

M. Bernard Audet, fils de M. et Mme Loic Audet, est retourné à ses études, au Séminaire de Chicoutimi, après un repos d'une dizaine de jours dans sa famille.

Naissances à Alma

Le 21 avril 1942— Joseph-Marc-Jules, enfant de M. et Mme Gérard Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gobeil.

Le 23 avril 1942— Joseph-Guy-Réal, enfant de M. et Mme Arthur Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Hor-mias Tremblay.

Le 25 avril 1942— Joseph-Armand-Clément, enfant de M. et Mme Cyrénus Hébert. Parrain, M. Armand Lachance, marraine, Mlle Aline Petit-Pas.

Le 26 avril 1942— Joseph-Aimé-Nicol, enfant de M. et Mme Roméo Briand. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Eugène Briand.

Le 26 avril 1942— Joseph-Doris-Georges, enfant de M. et Mme Victorien Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Tremblay.

Ligue de balle-molle (Soft-Ball)

Les amateurs de Balle-Molle qui désiraient faire partie d'une ligue pour la présente saison vont donner leur nom à M. Raoul Harvey ou à M. René Harvey, de St-Joseph-d'Alma. Comme chacun sait, durant ces dernières années, les messieurs Harvey n'ont ménagé ni leur temps ni même leur argent pour promouvoir ce sport populaire parmi les jeunes. Ils méritent pour cela toutes nos félicitations et tout notre encouragement. De son côté, notre journal se fera un plaisir de publier les cédules qu'on voudra bien lui confier, de même qu'un compte rendu de chaque rencontre.

L'appel ci-haut s'adresse particulièrement aux amateurs de St-Coeur-de-Marie, Ile-Maligne, Station d'Hébertville, Notre-Dame d'Hébertville, St-Jérôme, St-Gédéon, etc. Le groupement de la J.O.C. est spécialement invité à entrer dans le mouvement. De plus, à part les endroits ci-haut nommés, il va sans dire que MM. Raoul et René Harvey acceptent avec plaisir tous ceux qui voudront bien s'adresser à eux.

Délégation à Québec

Son Hon. le maire Jos. Collard, MM. les échevins Isidore Barrette, et Marcellin Gauthier, ainsi que Mtes J.-V. Tremblay, avocat de la ville, et J.-Edgar Tremblay, procureur des Marchands-Détaillants, sont allés à délégation auprès du Comité des Bills privés, en vue de l'autorisation que la Ville d'Alma vient de se faire octroyer d'imposer une taxe de vente dans un rayon de vingt milles de notre localité.

Laine Cardée à vendre PRIX MODERES

Adressez-vous à ALMA CONSTRUCTION, LIMITEE
Tél.: 185-2 coups — 280, rue St-Joseph — ST-J.-D'ALMA

Fin de Semaine

OEUFS frais garantis A gros, la doz.	30c
GRUAU sans cadeau, la boîte	21c
GRUAU avec cadeau, la boîte	30c
FARINE "Quaker XXXXX"	\$2.35
PATE D'ORGE, le sac de 100 lbs	\$1.70
PATE A DENTS, régulier .30 — 2 pour	31c
MARMELADE "Smith", pure	18c
MARMELADE "Smith" pure, 32 onces	32c
MARINADES sures, 32 onces	22c
ANANAS; 16 onces	18c
PECHES, 16 onces	18c
POIRES, 15 onces	12c
CAFE à la livre	33c
CAFE, boîte métallique	49c
VINAIGRE pur, le gallon	58c
SIROP "Crown Brand", 2 lbs	24c
SIROP "Crown Brand", 5 lbs	69c
SIROP de table d'érable (1 beurre d'érable gratis)	44c
MOUTARDE "Heinz" — SWEET PICKLES, 21 oz.	29c
MOUTARDE "Heinz" — le verre	9c
SOUPE "Aylmer" — assorties	5c
MOUTARDE "Condor" — 16 onces	15c
TRUITE "Pillchard'S"	15c
MARINADES SUCREES "Raymond", le gallon	\$1.50
SAVON "Odex", 4 barres pour	24c
BARLEY — 10 livres pour	39c

VENEZ NOUS DONNER VOTRE COMMANDE POUR LA PEINTURE "SICO"

LEOPOLD BOILY

Epicier-Licencié

Voisin du théâtre

ST-JOSEPH-D'ALMA